

SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES COMMISSION
COMMISSION DES PÊCHES POUR LE SUD-OUEST
DE L'OCÉAN INDIEN

Report of the

SIXTH SESSION OF THE SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES
COMMISSION

Flic-en-Flac, Mauritius, 8–11 October 2012

Rapport de la

SIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES PÊCHES POUR LE
SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Fliq-en-Flaq, Maurice. 8-11 octobre 2012



Copies of FAO publications can be requested from:

Sales and Marketing Group
Publishing Policy and Support Branch
Office of Knowledge Exchange, Research and Extension
FAO, Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
E-mail: publications-sales@fao.org
Fax: +39 06 57053360
Web site: www.fao.org/icalog/inter-e.htm

Les commandes de publications de la FAO peuvent être
adressées au:

Groupe des ventes et de la commercialisation
Sous-Division de politique et appui en matière de
publication
Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de
la vulgarisation
FAO, Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
E-mail: publications-sales@fao.org
Fax: +39 06 57053360
Site web: www.fao.org/icalog/inter-e.htm

SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES COMMISSION
COMMISSION DES PÊCHES POUR LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Report of the
SIXTH SESSION OF THE SOUTH WEST INDIAN OCEAN FISHERIES COMMISSION

Flic-en-Flac, Mauritius, 8–11 October 2012

Rapport de la
SIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES PÊCHES POUR LE SUD-OUEST DE
L'OCÉAN INDIEN

Fliq-en-Flaq, Maurice, 8-11 octobre

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
Subregional Office for Southern Africa
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Bureau sous-régional pour l'Afrique australe
Harare, 2013

The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

ISBN 978-92-5-007467-2

All rights reserved. FAO encourages reproduction and dissemination of material in this information product. Non-commercial uses will be authorized free of charge, upon request. Reproduction for resale or other commercial purposes, including educational purposes, may incur fees. Applications for permission to reproduce or disseminate FAO copyright materials, and all queries concerning rights and licences, should be addressed by e-mail to copyright@fao.org or to the Chief, Publishing Policy and Support Branch, Office of Knowledge Exchange, Research and Extension, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org

ou au

Chef de la

Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications,
Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation
FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

© FAO 2013

PREPARATION OF THIS DOCUMENT

This is the final version of the report approved on 11 October 2012 in Flic-en-Flac, Mauritius, by the sixth session of the South West Indian Ocean Fisheries Commission.

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Le présent document constitue la version définitive du rapport approuvé le 11 octobre 2012 à Flic-en-Flac, Maurice par la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien à sa sixième session.

FAO Subregional Office for Southern Africa/ Bureau sous-régional pour l'Afrique australe. 2013.

Report of the sixth session of the South West Indian Ocean Fisheries Commission. Flic-en-Flac, Republic of Mauritius, 8-11 October 2012. Rapport de la sixième session de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien. Fliq-en-Flaq, République de Maurice, 8-11 octobre 2012.

FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture. No. 1031. Harare, FAO. 2012. 49 pp.

ABSTRACT

Attending the sixth session were delegates from Comoros, Kenya, Madagascar, the Maldives, Mauritius (Chair of the Commission), Mozambique, Seychelles, South Africa (Chair of the Scientific Committee) and the United Republic of Tanzania. Representatives of the Agulhas Somali Current Large Marine Ecosystem (ASCLME) project, the African Union (AU-IBAR), the Global Environment Facility (GEF), the Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), the South West Indian Ocean Fisheries Project (SWIOFP), the World Bank and the Worldwide Fund for Nature (WWF) also attended the session as observers. The Commission noted the work since the fifth session, considered the report of the Scientific Committee and endorsed the recommendations, discussed relevant outcomes of the Committee for Fisheries (COFI) and the Meeting of Regional Fishery Body Secretariats Network. It examined proposals following a performance review of the Commission and requested further information to consider a move to an FAO Article XIV body, noted the extent of implementation of the ecosystem approach to fisheries, approved the establishment of a working party on collaboration in tuna matters, and confirmed the organization of a conference on the contribution of fisheries to the Millennium Development Goals. The Commission endorsed projects to strengthen governance, share growth and support rights-based fisheries management, and approved its work programme. It requested a special ad hoc sitting of the Commission back-to-back with the last SWIOFP meeting in 2013. The Commission elected Tanzania (Chair), Madagascar and Mauritius (Vice-Chairs) to steer the Commission intersessionally and at the seventh session in Tanzania, in 2014.

RÉSUMÉ

Ont participé à cette sixième session des délégués de l'Afrique du Sud (Président du Comité scientifique), des Comores, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice (Président de la Commission), du Mozambique, des Seychelles et de la République-Unie de Tanzanie ainsi que des observateurs du projet relatif au Grand écosystème marin des courants des Aiguilles et de Somalie (ASCLME), de l'Union africaine (UA-IBAR), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP), de la Banque mondiale et du Fonds mondial pour la nature (WWF). La Commission a noté les travaux réalisés depuis la cinquième session, a examiné le rapport du Comité scientifique et a approuvé les recommandations qui y figurent, a discuté des conclusions du Comité des pêches (COFI) présentant un intérêt pour elle et de celles de la réunion du Réseau des secrétariats des organes régionaux des pêches. Elle a examiné les propositions formulées à la suite d'une évaluation de sa performance et demandé des informations complémentaires concernant sa transformation éventuelle en un organisme relevant de l'Article XIV de la FAO, a noté les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches, a approuvé la création d'un groupe de travail sur la collaboration en matière de pêche thonière et a confirmé l'organisation d'une conférence sur la contribution des pêches aux Objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission a approuvé des projets visant à renforcer la gouvernance, à partager la croissance et à favoriser une gestion des pêches basée sur les droits d'usage et a approuvé son programme de travail. Elle a demandé à pouvoir tenir une session spéciale ad hoc en 2013 conjointement avec la dernière réunion du SWIOFP. Le délégué de la République-Unie de Tanzanie a été élu président et les délégués de Madagascar et de Maurice vice-présidents. Ils dirigeront les travaux de la Commission entre les sessions et lors de la septième session, qui se tiendra en 2014 en République-Unie de Tanzanie..

CONTENTS

	Page
Preparation of this document	iii
Abstract	iv
Opening of the session	1
Adoption of the Agenda and arrangements for the session	1
Progress report of the Secretariat	1
Report of the Scientific Committee	3
Relevant outcomes of the Committee for Fisheries and the regional Fisheries Bodies Meeting	5
Performance review of SWIOFC and Priority Areas for the future	6
Proposal to establish SWIOFC technical working groups	8
Implementing the Ecosystem Approach to Fisheries within the Commission Area	11
Other matters	11
Programme of work for the Commission	12
Election of the Bureau	14
Date, place and arrangements for the next meeting	14
Adoption of the report	14

TABLE DES MATIÈRES

Préparation de ce document	iii
Résumé	iv
Ouverture de la session	16
Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session	16
Rapport d'activité du Secrétariat	16
Rapport du Comité scientifique	19
Résultats pertinents de la réunion du Comité des pêches de la FAO et du Réseau des secrétariats des organes régionaux des pêches	21
Évaluation de la performance de la CPSOOI et les domaines prioritaires pour l'avenir	21
Propositions visant à établir des groupes de travail techniques de la CPSOOI	24
Mise en application de l'approche écosystémique des pêches – rapport du Comité de pilotage du projet EAF-Nansen	27
Autres questions	28
Programme de travail de la Commission	29
Élection du Bureau	30
Date, lieu et organisation de la prochaine réunion	30
Adoption du rapport	30

APPENDIXES/ANNEXES

1.	Agenda	31
	Ordre du jour	32
2.	List of documents	33
	Liste des documents	34
3.	List of participants/Liste des participants	35
4.	Opening speech of the Honourable Minister Louis Joseph Von Mally, Minister of Fisheries, Mauritius	40
	Discours d'ouverture de Son Excellence Louis Joseph Von Mally, Ministre de pêches de Maurice	42
5.	Terms of Reference to provide further information on transforming the Commission into an Article XIV body	45
	Termes de référence pour la fourniture d'informations supplémentaires au sujet de transformer la Commission en un organisme relevant de l'Article XIV	46
6.	Expressions of interest to provide case study papers for the Conference on Fisheries Development and its contribution to the Millennium Development Goals	47
	Thèmes choisis pour les études de cas à présenter à la Conférence sur le développement des pêches et sa contribution aux objectifs du Millénaire pour le développement	48
7.	Conference focal points / Chargés de liaison pour la Conférence	49

ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

ACP-Fish	African Caribbean Pacific Fish Programme
ASCLME	Agulhas Somali Current Large Marine Ecosystem
AU	African Union
CAMFA	Conference of African Ministers of Fisheries and Aquaculture
CBO	community-based organization
CEAI	Coastal East Africa Initiative (WWF)
CMM	conservation and management measure
COFI	Committee on Fisheries (FAO)
CSO	civil-society organization
EAF	ecosystem approach to fisheries
EC	European Community
EEZ	exclusive economic zone
FAD	fish aggregating device
GEF	Global Environment Facility
IBAR	Interafrican Bureau for Animal Resources of the African Union
IBRD	International Bank for Reconstruction and Development
IDA	International Development Association
IOC	Indian Ocean Commission
IOTC	Indian Ocean Tuna Commission
IUU	illegal, unreported and unregulated (fishing)
KMFRI	Kenya Marine Fisheries Research Institute
MCS	monitoring, control and surveillance
MDG	Millennium Development Goal
MOU	memorandum of understanding
MSY	maximum sustainable yield
NGO	non-governmental organization
PCN	project concept note
RES	Regional Executive Secretary
RFB	regional fishery body
RSC	Regional Steering Committee
RSN	Regional Fishery Body Secretariats Network
SADC	Southern African Development Community
SAP	strategic action programme
SC	Scientific Committee
SFS	Subregional office for southern Africa (FAO)
SIOFA	Southern Indian Ocean Fisheries Agreement
SWIO	Southwest Indian Ocean
SWIOFC	South West Indian Ocean Fisheries Commission
SWIOFish	Southwest Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Programme
SWIOFP	South West Indian Ocean Fisheries Project
TOR	terms of reference
UNEP	United Nations Environment Programme
WB	World Bank
WG	Working Group
WIOFish	Western Indian Ocean Fisheries Database
WP	Working Party
WWF	World Wide Fund for Nature

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACP-Fish	Programme de renforcement de la gestion des pêches dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AEP	Approche écosystémique des pêches
ASCLME	Programme relatif au Grand écosystème marin des courants des Aiguilles et de Somalie
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CE	Communauté européenne
CEAI	Initiative Côte est-africaine du WWF
CMAPA	Conférence des Ministres africains de la pêche et de l'aquaculture
COFI	Comité des pêches (FAO)
COI	Commission de l'océan Indien
CPR	Comité de pilotage régional
CPSOOI	Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien
CS	Comité scientifique
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
DCP	Dispositif de concentration du poisson
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GT	Groupe de travail
IDA	Association internationale de développement
INDNR (pêche -)	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ORP	Organisme régional des pêches
PAS	Plan d'action stratégique
PME	Production maximale équilibrée
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RSN	Réseau des secrétariats des organismes régionaux des pêches
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCS	Suivi, contrôle et surveillance
SFS	Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (FAO)
SIOFA	Accord sur les pêches dans le sud de l'océan Indien
SOOI	Sud-ouest de l'océan Indien
SWIOFP	Projet régional des pêches du sud-ouest de l'océan Indien
UA	Union africaine
UE	Union européenne
USD	Dollars des États-Unis
WIOFish	Base de données sur les pêches de l'ouest de l'océan Indien
WWF	Fonds mondial pour la nature
ZEE	Zone économique exclusive

OPENING OF THE SESSION

1. The sixth session of the South West Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC) was held at the Sugar Beach Resort, Flic-en-Flac, Mauritius from 8 to 11 October at the kind invitation of the Government of the Republic of Mauritius.
2. The Session was attended by delegates from the Comoros, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius (Chair of the Commission), Mozambique, Seychelles, South Africa (Chair of the Scientific Committee) and the United Republic of Tanzania. Representatives of the Agulhas Somali Current Large Marine Ecosystem (ASCLME) project, the African Union (AU-IBAR), the Global Environment Facility (GEF), the Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), the South West Indian Ocean Fisheries Project (SWIOFP), the World Bank (WB) and the World Wide Fund for Nature (WWF) also attended the session as observers. The list of delegates and observers is given in Appendix 3.
3. The Minister of Fisheries of Mauritius, Hon. Von Mally, officially opened the Session. The full statements are attached as Appendix 4 to the report.
4. He briefly recalled the role and functions of the SWIOFC and the current activities of the Commission, placing it in context with some of the broader problems of the fishing industry. He outlined some of the activities of his Ministry and of the nature of the fisheries in Mauritius, including the Seafood Hub. Finally, he wished the delegates a productive meeting.
5. Mr Gaoju Han, Subregional Coordinator for Southern Africa, welcomed the participants on behalf of FAO. He outlined some of the issues faced by the fisheries of the region and various items of the agenda. He reminded the delegates of the importance of data to comply with the call of the 2002 World Summit for Sustainable Development to maintain or restore stocks to maximum sustainable yield (MSY) levels, preferably by 2015. He encouraged the delegates to seek to make the Commission respond to their needs, although stressing the importance of a gradual process with due responsibilities of contributions from members and partners. Finally, he thanked the Government of Mauritius, particularly the Ministry of Fisheries, for hosting the session and the excellent facilities that had been provided to the delegates and observers.

ADOPTION OF THE AGENDA AND ARRANGEMENTS FOR THE SESSION

6. The agenda for the session (Appendix 1) was adopted. The rapporteurs for the session were Kenya and Maldives. The list of documents made available for the session is in Appendix 2.

PROGRESS REPORT OF THE SECRETARIAT

7. The Secretariat recalled the programme of work decided at the Fifth Session in Maldives 2011 and reported on progress made referring to the document SFS/DM7SWIOFC/12/2.

Sessions of the Commission, Scientific Committee and Working Party

8. The sixth session of the SWIOFC is being held at the Sugar Beach Resort, Flic-en-Flac, Mauritius, 8–11 October 2012 at the gracious invitation of the Ministry of Fisheries of Mauritius. It was not possible to hold the sixth session before the Committee on Fisheries (COFI), which took place on 9–13 July in Rome.
9. The fifth session of the Scientific Committee (SC) was held in Cape Town, South Africa, 27 February – 1 March 2012, on the generous offer of the Department of Agriculture, Forestry and

Fisheries, South Africa. The report of the Scientific Committee is covered under Agenda item 4, working document SFS/DM/SWIOFC/12/3.

10. The first meeting of the Working Group (WG) on Demersal Resources of the SC of the SWIOFC was held in Mombasa, Kenya, from 14 to 18 November 2011 in collaboration with the EAF-Nansen project and the SWIOFP. The WG made several recommendations that were brought to the attention of the SC. The SC considered and endorsed recommendations of the WG.

11. The Secretariat assisted and attended the fourth Steering Committee meetings of the SWIOFP on 29 September 2011 in Maputo, Mozambique, a special meeting of the SWIOFP with a WB mission and the SWIOFC Bureau in Mauritius on 18 May 2012, and the fifth SWIOFP Steering Committee meeting held on 6 October at Sugar Beach Resort immediately before this session.

12. An ad hoc Special Meeting of SWIOFC was held in Maputo on 30 September 2011 back-to-back with the fourth SWIOFP Steering Committee. The meeting considered responses to a questionnaire on the performance of the SWIOFC. There was unanimous support for a significant reinforcement of the SWIOFC and a request for concrete proposals for the strengthening of the Commission to be presented at the sixth session in Mauritius, 2012. The report of the ad hoc Special Meeting is available as SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 5.

13. With the support of the FAO/ Indian Ocean Commission (IOC) Smartfish component, a third Working Party on Fisheries Data and Statistics was held in Mombasa, Kenya, on 24–26 July 2012. Since 2008, improvements have been made in several countries. The first draft definition for the classification of artisanal fishing vessels based on length, vessel material and motorisation was made as were recommendations for the consideration of the SC.

14. Initially, it was thought that a panel should be set up within the SWIOFC for the clearance of management plans. This approach was subsequently not used as individual plans required technical assistance at the field level within the country. The SWIOFC, however, should urge the countries to finalize their plans by early 2013 (see SFS/DM/SWIOFC/12/ 7).

15. It was not possible to organize a donor conference in collaboration with the SWIOFP and ASCLME in 2011/2012. A donor conference is now planned towards the end of the SWIOFP in March 2013.

16. The EAF-Nansen Steering Committee meeting was held at the Sugar Beach Resort, Mauritius, 3 October 2012 and was assisted by the SWIOFC Secretariat. The report of the EAF-Nansen Steering Committee will be presented under item 8 of the Agenda (refer to SFS/DM/SWIOFC/12/ 7).

17. The SWIOFC Secretariat, with the assistance of the FAO Fisheries and Aquaculture Department, Rome, assisted the reviewer that evaluated the Commission, with responses, as required (see SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 4).

Preparation of a conference on sustainable fisheries development

18. The SWIOFC Secretariat was pleased to inform that it would now be supported by the IOC/FAO component of the Smartfish project. It will be discussed under the other matters item of the agenda (see SFS/DM/SWIOFC/12/ 9).

Support activities of project

19. There has been no further progress in sourcing funds for an SWIOFC regional project on safety at sea.

20. The Secretariat attended and contributed to the two Policy Advisory Committee meetings held to progress the Strategic Action Plan of the ASCLME and SWIOFP. It provided liaison between

SWIOFC members and the WB in relation to a project concept note (PCN) on a programme for South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth (see SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 7).

Liaison and collaboration of the Bureau with other organizations, institutes or projects

21. Progress on the establishment of an FAO instrument for small-scale fisheries was a major discussion item at COFI in Rome, July 2012 (see SFS/DM/SWIOFC/12/ 4), attended by many SWIOFC members. The Secretariat has sought to nominate SWIOFC member country participants in the technical meetings supporting this instrument.

22. The Secretariat informed the Bureau of invitations received from the African Caribbean Pacific Fish Programme (ACP-Fish), the Deep-Sea High Seas Fisheries Programme and from the Secretariat of the Convention on Biological Diversity. In view of other commitments, members of the Bureau are not always able to attend. The Vice-Chair (Maldives) attended a Deep-Sea High Seas meeting in Mauritius in July 2012. The Junior Technical Officer supporting the Secretariat in Harare attended an ACP-Fish II meeting in Addis Ababa in December 2011.

23. The Secretariat was unable to attend the IOTC Scientific Committee in 2011 and the Session in 2012. It is planned that the Chair of the SWIOFC Scientific Committee will attend the IOTC Scientific Committee in Seychelles, 2012, funds permitting.

24. A Memorandum of Understanding (MOU) between the United Nations Environment Programme (UNEP) (Nairobi Convention) and FAO (SWIOFC) is still to be finalized. A contribution agreement between FAO and the European Union (Member Organization) forms the basis of the FAO/IOC project for which the SWIOFC has received support.

Miscellaneous

25. A letter was not sent to the minister responsible for fisheries of those member States that have depleted resources.

26. The statement on piracy adopted at the fifth session of the Commission was provided to the FAO press release services immediately after the session. It was also raised by Seychelles at the sixteenth session of the IOTC in Colombo, Sri Lanka, in March 2011.

Discussion

27. The Commission sought clarification on the correspondence to the minister for fisheries of those States that have depleted resources. There were difficulties in this respect because of the possible errors in the classification of depleted.

28. The Commission thanked the Secretariat for the good work that had been achieved in the period since the previous session.

REPORT OF THE SCIENTIFIC COMMITTEE

29. The Chairperson of the Scientific Committee (SC) presented the observations and recommendations of the fifth session of the SC that was held in Cape Town, South Africa, from 27 February to 1 March 2012, making use of the generous offer of the Government of South Africa to host the meeting.

30. The presentation began with the state of fish stocks reviewed by the SC at its previous session based on status tables provided by the member countries, and relative to 2010 data. Updated status reports were received from nine member countries (the Comoros, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius, Mozambique, Seychelles, South Africa, and the United Republic of Tanzania). The status

of 106 species / species groups / species complexes was reported, with another 12 reported as of unknown status. Of the stocks classified, 30 (28 percent) were overexploited, depleted or recovering, 37 (35 percent) were fully exploited, 17 (16 percent) were moderately exploited and 22 (21 percent) were underexploited.

31. From the 2005 assessment to the one concerning the 2010 situation, in the SWIOFC region, the percentage of underexploited and moderately exploited stocks decreased (from 24 to 21 percent and from 21 to 16 percent, respectively); that of fully exploited stocks increased (from 29 to 35 percent); overexploited stocks decreased (from 20 to 17 percent); the percentage of stocks reported as depleted or recovering stocks increased (from 5 to 9 percent and from 1 to 2 percent, respectively). Adopting the FAO classification from the most recent review of the state of world marine fishery resources, the percentage of non-fully exploited stocks decreased (from 45 to 37 percent), while that of both fully exploited and overexploited stocks increased (from 29 to 35 percent and from 26 to 28 percent, respectively).

32. In comparison, globally, and from the 2006 assessment to the 2009 one, the percentage of non-fully exploited stocks decreased (from 23 to 13 percent); fully exploited stocks increased (from 52 to 57 percent), as did also overexploited stocks (from 25 to 30 percent). The situation of exploited stocks in the SWIOFC region is thus still relatively better than the global situation, but there is still a significant proportion of stocks that are overexploited and need to be better managed. On the other hand, the region may also have a larger proportion of its fisheries resources that are considered as non-fully exploited in comparison with the global situation, and these could be better utilized.

33. After summarizing the information on the status of exploited stocks, the Chair pointed out the request for action spelled out in the report. Members of the SWIOFC were invited to take note of the status of resources, in particular the overexploited or depleted ones. Members were invited to advise on how the SWIOFC should address the situation of underexploited, overexploited and depleted fisheries.

34. After an explanation that it was extremely difficult to clearly distinguish depleted from overexploited stocks, the Commission agreed that the Secretariat should not write a letter to the fisheries authorities of those countries with resources classified as depleted. Instead, it was agreed that each of the country representatives in the Commission meeting would inform their authorities of the SC report.

35. Having completed the report on the status of resources, the SC Chair went on to present the SC proposals to improve the quality and timeliness of the advice provided to the Commission. The following proposals were endorsed by the Commission:

- To improve its advice to the Commission, the SC decided to adopt, as from the next session, the “weight-of-evidence approach” being implemented in Australia. This approach would document the status levels reported in the status tables, which will be made more succinct and focused on fisheries management decisions.
- The SC decided to reinforce its Stock Assessment Working Groups, to increase the level of quantitative assessments done jointly using standardized methodology. This should include a reinforcement of the effort of capacity development currently being pursued, to make sure all countries in the region have at least the capacity to participate effectively in this work.
- The SC agreed to broaden the mandate of the Working Group on Demersal Fishes and rename this working group the Fisheries Assessment Working Group. It will not be restricted in alternatively considering demersal and small-pelagic resources as in the past.
- The SC encouraged member countries to seek to produce national fisheries resource status reports (based on the South Africa example) on a regular basis (biennially/triennially) as part of the management of their fisheries.

36. The following proposals and comments of the SC were also discussed by the Commission:

- The Committee decided that a representative of the Western Indian Ocean Fisheries Database (WIOFish) should continue to be invited, and to attend its meetings. Countries were reminded that they were fully responsible for their national data and assessments presented to the SC and were encouraged to access the WIOFish site for information in the preparation of their status tables for the SC meeting.
- The SC noted with much appreciation the SWIOFP research that was in progress in the region, and the capacity that was being built as a result. It was noted that the results of SWIOFP cruises and findings of the crustacean group were already being used in management nationally, while other components were also making progress and sometimes undertaking leading-edge research. The Committee looked forward to the continued good collaboration with SWIOFP component groups and their input into the SC.

37. Following some discussion, the Commission endorsed the continued use of the WIOFish database for preparation of the country status tables. It also decided to endorse the input of the SWIOFP data into the SC and at the national management level. The Commission noted in particular the imminent closure of the SWIOFP and requested Kenya, as the current custodian of the SWIOFP data, to provide a plan on the measures to ensure the protection and further updating of the databases before March 2013. It also requested FAO to prepare a proposal for a SWIOFC data sharing policy, based on existing data policies, to be presented to members for approval before March 2013.

RELEVANT OUTCOMES OF THE COMMITTEE FOR FISHERIES AND THE REGIONAL FISHERIES BODIES MEETING

38. Ms Gail Lugten (Fisheries Liaison Officer, FAO) provided a presentation on the relevant outcomes for the South West Indian Ocean region from the thirtieth meeting of COFI and the fourth meeting of the Regional Fishery Body Secretariats Network (RSN4). Both meetings were held in Rome at FAO headquarters in July 2012.

39. COFI considered a range of subjects including: the current state of world fisheries and aquaculture; progress in the implementation of the Code of Conduct for Responsible Fisheries and related instruments; recommendations from both the Sub-Committee on Fish Trade and the Sub-Committee on Aquaculture; ocean governance and relevant outcomes from Rio +20; small scale fisheries; illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing; and FAO's future programme of work. A central message from the Committee was that FAO should focus on those challenges that are most relevant to its core mandate of food security, and further that FAO must join efforts with its partners, including regional fishery bodies (RFBs) (such as SWIOFC), to better address these challenges.

40. RSN4 was well attended by 32 RFB secretaries representing a diverse range of bodies including marine capture, inland capture, aquaculture and whaling bodies. Prior to the meeting, executive secretaries contributed data on current issues and trends in RFBs and this material was used to launch discussion and debate at the RSN4 meeting. Matters discussed at the meeting can be generically categorized as being under science and research, institutional, fishing and post-harvest issues. In addition, the RSN4 meeting held several presentations on topical subjects of importance relating to: IUU fishing; contemporary developments in aquaculture; establishment of marine protected areas; and the status of the FAO Port State Measures Agreement.

41. Particular attention was given to the SWIOFC contribution to RSN4, which concerned its current focus on assessment of the state of fish stocks; a potential management model for the Commission, raising the profile of fisheries in poverty reduction; and how best to strengthen the Commission so that it is best able to respond to the needs of its member countries.

42. The SWIOFC member countries responded to these presentations by further discussing the COFI debate on replacing confusing stock status terms with clearer terms such as “sustainable” or “unsustainable”. Other SWIOFC discussion focused on issues that were raised by the report from RSN4. In particular, there was a request for more information on majority voting versus consensus voting within RFBs, and the emerging subject of human rights in fisheries, including child labour in fisheries and safety of life at sea.

PERFORMANCE REVIEW OF THE SWIOFC AND PRIORITY AREAS FOR THE FUTURE

43. Ms Gail Lugten presented the FAO response to the review (SFS/DM/SWIOFC/12/ 5). FAO noted that it was clear that SWIOFC members wanted a financial structure that would allow for easier contributions, such as a multidonor trust fund to be located in a local account. FAO also noted that SWIOFC member countries expressed a desire to have the Secretariat of their Commission located in a coastal member country. FAO’s response was that this was a decision for the SWIOFC member countries to make, but it had to be noted on this point, as on all other points arising from the performance review report, that FAO had no additional funds from the Regular Programme to devote to the SWIOFC.

44. In keeping with their desire to have greater financial and physical independence, the SWIOFC member countries also expressed concern at the limitations of being an advisory body, and an interest in becoming a management body. Again, FAO noted that this was a matter for the SWIOFC member countries to decide.

45. The FAO response also encouraged SWIOFC members to continue developing their fisheries data collection, analysis and sharing at the national and regional levels, and that in the making of SWIOFC decisions, the precautionary approach to fisheries management should be applied to all decision-making processes.

46. It was finally acknowledged by FAO that the FAO Web site for the SWIOFC was outdated, and confirmed that the updating of all RFB Web sites was currently under way.

47. In response to the FAO presentation, a majority of member countries expressed agreement with the FAO report.

48. A number of countries commented on the possible relocation of the SWIOFC. Mozambique expressed its interest in being a host country for the Commission. While commending Mozambique for its offer, it was also noted that there might be cost-saving measures in relocating the Commission to another FAO decentralized office or to sharing a building with an existing UN agency office in the region.

49. Additional comments were made with regard to the SWIOFC taking a quality control or harmonization role with regard to fisheries data collection and with the regional implementation of monitoring, control and surveillance (MCS). The discussion concluded with a request for SWIOFC to have its own dedicated Web site, separate from the existing Web site, which is an FAO compilation of all RFBs.

50. These questions were subsequently transmitted to FAO, and FAO will respond to the members through the SWIOFC Secretariat.

Options to render the SWIOFC more effective

51. The SWIOFP had prepared a contribution to complement and build upon the outcomes of the performance review though a study undertaken by Ms Judith Swan, Legal Consultant (SFS/DM/SWIOFC/12/ 6).

52. Ms Swan introduced the study and the aspects that would be covered: statutes and rules of procedure; institutional aspects; financial aspects; strategic aspects; continuation as an FAO Article VI body with additional arrangements or authorities; transformation into an FAO XIV body; and transformation into an independent, non-FAO body.

53. The Commission members decided that they wished to be presented the options on the transformation of the body before the other aspects of the study, and the SWIOFP legal consultant explained the advantages and disadvantages of the three options: an FAO Article VI body with additional arrangements; an FAO XIV body; and an independent, non-FAO body.

54. Subsequent to the presentation, members re-affirmed that they did not want to have an independent non-FAO body, and sought further information of the costs that would be involved. While some countries were apprehensive of the contributions that may be required as an Article XIV body, others saw advantages of the structure in mobilizing funding from other partners. Mozambique re-affirmed the offer to host the Commission that it had made at the extraordinary meeting held in September 2011, which was noted with appreciation by the United Republic of Tanzania.

55. The members discussed at length the strengthening of the Commission as either body and agreed that they wished to consider seriously a move to an Article XIV body. However, they desired further information on the options and costs involved. The Commission requested SWIOFP to make a further study of these aspects before making the decision and a request to FAO. The analysis should also include the financial, human and structural requirements, including further elaboration of the offer made by Mozambique to host the Commission. The SWIOFP generously accepted this request. The Commission reviewed and agreed on the terms of reference of this study (Appendix 5).

56. The other aspects of the study were presented to the session. Based on some of the proposals made from the study, such as the responsibilities of the scientific committee and bureau, and the operation of a trust fund, the Commission agreed to review (more than two-thirds of the membership were present) the rules of procedure that would be presented in a special session of the SWIOFC held back-to-back with the last meeting of the SWIOFP in Mombasa in February 2013. FAO was requested to undertake this review with the assistance of Ms Judith Swan as a consultant provided by the SWIOFP.

57. Depending on the decision of members at the Special Meeting in Mombasa, FAO would advise of the changes of the statutes of the SWIOFC as an Article VI body that may be required.

On fisheries governance and share growth in the southwest Indian Ocean

58. The Senior Fisheries Specialist of the WB, Mr Xavier Vincent, presented a PCN produced by the WB on the Southwest Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Programme (SWIOFish). In part, the paper made proposals that could follow the SWIOFP and which included the strengthening of the SWIOFC. He outlined the project's objectives, its underlying principles, current investment approaches, a proposed management structure, linkages that the project could support between the Commission and other regional bodies such as the IOTC, national and regional components with national level implementation, and regional coordination. The programme would have four thematic components:

- improved governance of fisheries;
- increased fisheries contribution to national economies;
- regional collaboration;
- programme management and coordination.

59. A cross-cutting theme in all components would be human and institutional capacity development. There would be a phased implementation, with projects spanning a 10–15-year period

and countries joining the programme at their own pace, and mixed financing (credit and grant). Countries were placed in groups, and the first group of countries to join the first phase of the programme with WB or GEF financing would comprise the Comoros, Mozambique, Seychelles and the United Republic of Tanzania at a level of about US\$53.5 million over five years.

60. In the discussion that followed, further clarity was sought as to the source of funds, the level of funding from the GEF, International Development Association (IDA) or the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), and the option for other countries to participate in the first phase of the programme. The Commission was informed that, as of end of the year, intense project formulation would commence at the national level. Concomitantly, there would be need for discussion and formulation of the regional collaboration component, and the SWIOFC was proposed as the forum for this discussion. The members agreed to the SWIOFC providing a forum for the development of the regional component and tasked the Secretariat to liaise with the WB in this process.

PROPOSALS TO ESTABLISH SWIOFC TECHNICAL WORKING GROUPS

Proposal to establish an SWIOFC Working Party on Tuna Conservation and Management

61. The chairperson of the Forum of Directors of Fisheries, Mr Hosea Mbilinyi, presented a proposal to establish a Working Party (WP) on Tuna Conservation and Management (SFS/DM/SWIOFC/12/ 8). He traced the background of discussions that had taken place since a first fisheries directors meeting held soon after the IOTC Technical Committee for Allocation Criteria held in Nairobi February 2011 to a third meeting of Southwest Indian Ocean (SWIO) Fisheries Directors convened with the support of the WWF and Seychelles Fishing Authority in March 2012 in Mahe (Seychelles).

62. As a result of its deliberations, the forum of SWIO Fisheries Directors wished to propose that an ad hoc Tuna Working Party¹ be established within the SWIOFC.

Composition, structure and functioning

63. The Working Party (WP) on Tuna Conservation and Management would be composed of the Fisheries Directors, or their representatives, from all the member countries of the Commission, and its structure and functioning would be that of a subsidiary body within the SWIOFC. Non-governmental organizations (NGOs), civil-society organization (CSOs), including community-based organizations (CBOs), and private sector, would be invited, as observers, for the WP sessions.

Objective

64. The main objective of this subsidiary body is for member countries to build a common, harmonized vision and strategy for the sustainable management of tuna and other highly migratory resources to optimize the social and economic benefits that accrue to their peoples and the subregion.

65. This is in recognition that tuna and other tuna-like species are highly migratory shared resources, valuable on international markets and, as such, have immense potential to spur economic growth and development among the developing SWIOFC coastal States.

¹ The term Working Party is used here. This may need to be revised depending on whether the proposed subsidiary body reports to the Scientific Committee or to the Commission.

Addressing tuna within the SWIOFC

66. The objective of the SWIOFC is “Without prejudice to the sovereign rights of coastal States, the Commission shall promote the sustainable utilization of the living marine resources of the area of the Commission, by the proper management and development of the living marine resources, and address common problems of fisheries management and development faced by the Members of the Commission.”

67. As such it can address tuna fisheries aspects within the national jurisdiction (exclusive economic zone [EEZ] of the member countries), as the SWIOFC mandate covers “living marine resources”. This will be done in a way that does not prejudice the management responsibilities and authority of the IOTC (almost all members of the SWIOFC are also IOTC members), according to the provisions of the SWIOFC mandate in Article 2.

68. The IOTC has mandated responsibilities for tuna management and it is incumbent on member countries to implement agreed measures, and these could include stronger measures, should they see fit. Thus, in addressing tuna fisheries aspects, SWIOFC members should take steps to distinguish their actions to show the “management responsibilities and authority” of the IOTC would not be prejudiced (e.g. SWIOFC members discharge their responsibilities as IOTC members, but under the SWIOFC exercise their sovereign rights).

Proposed activities for the Working Party

69. The establishment and formalization of the final terms of reference (TOR) for this subsidiary should be done according to Paragraph 5 of Rule X of the SWIOFC Rules of Procedure.

70. The proposed activities include:

- discussing, reviewing and building consensus on tuna conservation and management measures (CMMs) under consideration within the IOTC, including IOTC session agenda points,
 - proposing a guiding set of criteria for tuna (and tuna-like species) stock allocation while taking into consideration the interests of SWIOFC developing coastal and island States;
 - reviewing any updated SWIO proposal on allocation criteria and systems or a set of alternative conservation or management measures;
- discussing findings and recommendations within the SWIOFC with a view to form a common strategy and negotiating position (e.g. common minimum terms and conditions for fisheries access agreements and licensing for foreign fleets) for tuna fisheries exploitation in waters of member States, in conformity with IOTC resolutions;
- discussing and recommending common approaches, including sharing of information, human and financial resources, technical expertise and infrastructure, to harmonize and/or strengthen monitoring, control and surveillance (MCS) procedures/programmes to improve tuna fisheries management in the subregion, based on IOTC CMMs and relevant international agreements;
- proposing capacity-building actions to improve tuna fisheries management in the SWIO region and compliance with CMMs adopted in the IOTC;
- proposing funding mechanisms to support sustainable tuna fisheries development in the SWIO subregion;
- linking with other like-minded entities and developing country regions with tuna resources to share experience and foster best practices on sustainable tuna management.
-

Funding

71. Funding for running this subsidiary body can be secured from the WWF’s Coastal East Africa Initiative (CEAI) up until 2015. Other funding sources, including the WB, GEF and others, may also be sourced, including country contributions. The costs are envisaged to entail administrative costs,

travel and meeting costs, and technical expertise consultancies to underpin recommendations and management measures

Time frame

72. It is proposed that a first phase of three years be established for this subsidiary body to operate and that further extension would be dependent on a performance review and funding availability. Should this proposal be approved by the SWIOFC, a work plan for the subsidiary body would be prepared for approval by the SWIOFC within three months.

Discussions

73. In the discussions that followed, there was unanimous strong agreement by the members of the Commission to establish the proposed working group. A vote of appreciation was raised for the WWF for its support of several of the SWIO initiatives since the IOTC allocation meeting of February 2011 and its expression of willingness to support the working group. Mention was made that the name of the working group should reflect more of the collaborative and cooperative nature of the group rather than inferring technical management of tuna. The Commission reviewed and agreed to the entirety of the activities proposed for the WP described in paragraph 67 of this report.

74. The Secretariat was asked to draw up and clear the formal text for the establishment of the Working Group with FAO, and to use the Bureau of the Commission to obtain the approval and establishment of the Working Group, intersessionally as soon as possible. The Secretariat noted that in this process it would be contacting the WWF in relation to the funding requirements for the establishment of a subsidiary body such as proposed.

Support of right-based fisheries management

75. The WB is providing a grant of US\$1.1 million in support of right-based fisheries management in the SWIO to be used to support key leveraged activities of the SWIOFC and IOTC. Mr Rondolph Payet, SWIOFP Regional Executive Secretary (RES), presented elements of the WB grant. The SWIOFC is supposed to act as the Steering Committee of the project with respect to the approval of work plans and budget using similar arrangements to those under the SWIOFP. The IOC is expected to have fiduciary supervision role and disburse the funds. Under the grant, a component is designated to promoting best practices in fisheries governance within the SWIOFC, particularly in relation to improved transparency and accountability in fishing access rights allocation and fishing revenues collection, as well as to the exchange of resource assessment and management experience including in shrimp fisheries. The other component is designated to improving implementation of, and compliance with, legally binding international conservation and management measures contained in resolutions adopted by members of the IOTC.

76. The Commission took note of the need for the establishment of a Steering Committee under the grant and agreed for this to be included in a special meeting to take place before the end of the SWIOFP.

Proposal to hold the next SWIOFC Working Group on Fisheries Assessment

77. The SWIOFP RES informed the Commission that the SWIOFP would be supporting the holding of an SWIOFC Working Group on Fisheries Assessment to be held in January 2013 for a period of three weeks. The WG would have the same terms of reference as previously approved but its focus would be capacity building and the analysis of the data obtained by the various cruises undertaken by the SWIOFP. It had been proposed to be held in Mozambique and discussions on the arrangements were continuing. The Commission endorsed the holding of the WG and thanked the SWIOFP for its support.

IMPLEMENTING THE ECOSYSTEM APPROACH TO FISHERIES WITHIN THE COMMISSION AREA

78. The Chair of the Regional Task Group, Mr Hosea Mbilinyi, introduced paper SFS/DM/SWIOFC/12/7, the report of the EAF-Nansen Project's Regional Steering Committee (RSC) for the SWIOFC area. The Commission endorsed the ecosystem approach to fisheries (EAF) management as of its first session in 2005, and the approach has been followed up through sensitizing and training workshops to build regional capacity.

79. The RSC supported the request of the Regional Task Group for the EAF-Nansen Project to extend its technical and financial support to Somalia, to integrate it into the EAF process at the national and regional levels.

80. The RSC recognized the importance of the SWIOFC on the implementation of harmonized management frameworks in line with the EAF framework and on ensuring political commitment and harmonization of legislation on fisheries management following the EAF principles.

81. The RSC, while recognizing the iterative and adaptive process of the approach, whereby plans will probably be improved by additional information, noted that in almost all cases the information currently available is sufficient to make decisions on the management of the fisheries selected, and reminded delegates that the lack of detailed scientific information should not be used as a reason for postponing decisions to prevent degradation of fisheries resources. It also reminded the Commission that plans should be revised regularly, in order to account for lessons learned and incorporate additional information, and suggested that the plans should be operationally revised every year and undergo an overall planning revision every five years.

82. The RSC reviewed the progress in the development of the EAF fisheries management plans. It indicated that the target is for all the management plans to be completed by the end of 2012 and stressed the need for national fisheries administrations to facilitate the approval or endorsement and implementation of the plans. The RSC requested the Commission to impress upon the members the need to have the plans urgently endorsed and to ensure that they are implemented, and conveyed the offer of the EAF-Nansen Project to support the finalization of national management plans and the assessment of each country's needs in order to facilitate the implementation of the plans.

83. Finally, the RSC requested the Commission to monitor the state of implementation of the EAF in the Western Indian Ocean region and to seek assurance of the members that subsequent fisheries management plans will incorporate EAF principles and processes.

84. The Commission took note of the conclusions and recommendations of the RSC, and reaffirmed its commitment to the EAF as the overarching framework for fisheries management in the SWIOFC region. It also acknowledged the offer by the EAF-Nansen project to support the further development of the EAF planning and implementation process in the SWIOFC region.

OTHER MATTERS

The Millennium Development Goals Conference

85. Mr Aubrey Harris (Secretary) recalled that at the third session of the SWIOFC the members had agreed that there should be a regional conference on sustainable fisheries development and its contributions to the Millennium Development Goals (MDGs), to be hosted by Seychelles. The SWIOFC Secretariat has since approached several partners/projects for support of this initiative, and was pleased to inform delegates that it will now be supported by the IOC/FAO component of the Smartfish project.

86. He proceeded to review the structure and format of the Conference, which had previously been decided by the Commission and the SC (SFS/DM/SWIOFC/12/9). Following the presentation, Seychelles confirmed its hosting of the Conference in 2013. Members of the Commission also confirmed their undertaking to prepare papers on their proposed themes (Appendix 6), and of the availability of a focal point (Appendix 7). The Comoros undertook to provide information on its theme soon after the session. The Commission agreed on a preferred period of the Conference as either May or September 2013.

Programme for Deep-Sea High Seas Fisheries

87. Mr Pedro de Barros (Technical Secretary) presented document SFS/DM/SWIOFC/12/INF 8, the Summary Note on the FAO Programme for Deep-Sea High Seas Fisheries, on behalf of Merete Tandstad and Jessica Sanders. The objective of this programme is to support States, institutions, industry and regional fisheries management organizations, as well as other multilateral organizations, in the implementation of the FAO International Guidelines for the Management of Deep-Sea High Seas Fisheries. The presenter introduced the main elements of the programme, including its components, recent outcomes and recent activities, and called the attention of the participants to the importance FAO attaches to the cooperation with other institutions, especially regional fisheries management organizations and other multilateral organizations, for the successful development and implementation of this project.

Report of the SWIOFP and WWF

88. Judith Swan, consultant, presented a summary of a report prepared for the SWIOFP and WWF on the following areas as they related to the eight SWIOFP countries in the study:

- harmonization of fisheries legislation;
- draft fisheries management agreement for shared or straddling fisheries resources;
- application of rights-based management systems in the SWIO countries;
- harmonization of legislation and guidelines for the implementation of rights-based management;
- fisheries management plans including the EAF approach;
- linkages among the Southern African Development Community (SADC), COI-IOC, SWIOFC, IOTC: MCS focus;
- fisheries-related projects.

89. A number of recommendations were made, including the need to harmonize fisheries legislation in the region to provide a basis for fisheries management and cooperation. Extensive legal text was developed, using best practices and international standards, and gaps/strengths in national legislation of each country were identified. The paper had been distributed to SWIOFP members and, upon request, the SWIOFP undertook to provide the paper to SWIOFC delegates.

PROGRAMME OF WORK FOR THE COMMISSION

90. The following programme of work was agreed during the sixth session of the SWIOFC.

Sessions of the Commission, Scientific Committee, Steering Committee and Working Party

91. To hold the seventh session of the Commission in 2014 before COFI unless funds and hosting arrangements allow it to be held in 2013.

92. To hold a meeting of the SC early in 2014 about two months before the seventh session unless funds and hosting arrangements allow it to be held in 2013. The SC to implement a weight-of-evidence approach to the assessment of the status of resources.

93. To collaborate with the SWIOFP RES and organize a special sitting of the Commission back-to-back with the last SWIOFP meeting. The purpose of the special sitting of the Commission will be to decide on whether the SWIOFC shall be transformed into an Article XIV body, to revise the rules of procedure of the Article VI body, to review and adopt a policy for the SWIOFP data after the completion of the project, and to establish a Steering Committee for a grant in support of rights-based fisheries management.
94. To organize, in collaboration with the SWIOFP, a WG on fisheries resource assessment that will assist in the analysis of all cruise data obtained by the SWIOFP cruises, early in 2013.
95. To facilitate the establishment of a WP on tuna conservation and management intersessionally and to convene subsequent meetings of member countries with the collaboration of the WWF.
96. To organize, in collaboration with the IOC, a WG on shrimp fisheries assessment and management in August 2013.
97. To participate and contribute to the ongoing strategic action programme (SAP) process.
98. To attend and assist in the last meeting of the SWIOFP in March 2013.
99. To organize jointly, with the SWIOFP and ASCLME, a donor conference.
100. To assist the EAF-Nansen Coordinator to organize a Steering Committee meeting in 2013, if required.

Preparation of a conference on sustainable fisheries development

101. To mobilize a Conference Steering Committee and liaise with the IOC/FAO Smartfish component in the preparation of an MDG Conference to be convened in May or September 2013.

Support activities of project

102. To continue to seek funding for a regional safety at sea project and liaise with the WB for a possible source of funding.
103. To assist in providing an SWIOFC forum for the elaboration of projects and proposals under the WB framework of strengthened governance and shared growth, in 2013.

Liaison and collaboration of the Bureau with other organizations, institutes or projects

104. To continue to liaise and collaborate with SWIOFP (Kenya Marine Fisheries Research Institute [KMFRI]), IOTC, the Nairobi Convention (UNEP), IOC as well as the African Union (AU-IBAR) in relation to the RFB policy preparation for the Conference of African Ministers of Fisheries and Aquaculture (CAMFA).
105. The Secretariat to proceed to finalize an MOU between SWIOFC and the Nairobi Convention.
106. The Secretariat to continue to liaise in relation to an MOU on the collaboration between the SWIOFC and IOC.

ELECTION OF THE BUREAU

107. The SWIOFC chair is elected on a rotational basis, for the duration of a full session. The United Republic of Tanzania was elected to the Bureau at the previous session and was elected to take the chair for the seventh session. Madagascar offered to host the eighth session of the Commission. After the sixth session, the Bureau will be composed of the United Republic of Tanzania (Chair), Madagascar and Mauritius (Vice-Chairs).

DATE, PLACE AND ARRANGEMENTS FOR THE NEXT SESSION

108. The United Republic of Tanzania offered to host the next session. The offer from the United Republic of Tanzania was accepted by the Commission with much appreciation. Madagascar volunteered as an alternative fall-back option. The Secretariat informed delegates that the next session would be held in 2014 unless funds and hosting arrangements allowed it to be held in 2013.

ADOPTION OF THE REPORT

109. The report was adopted on 11 October 2012 at the Sugar Beach Resort, Flic-en-Flac, Mauritius, at the close of the session.

OUVERTURE DE LA SESSION

1. La sixième session de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) s'est tenue au «Sugar Beach Resort», à Flic-en-Flac (Maurice), du 8 au 11 octobre, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République de Maurice.

2. Ont participé à cette session des délégués de l'Afrique du Sud (Président du Comité scientifique), des Comores, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice (Président de la Commission), du Mozambique, des Seychelles et de la République-Unie de Tanzanie. Des représentants du Projet relatif aux grands écosystèmes marins des courants des Aiguilles et de Somalie (ASCLME), de l'Union Africaine (AU/UA-IBAR), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de la Commission des thons de l'océan Indien, du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP), de la Banque mondiale et du Fonds mondiale pour la nature (WWF) étaient également présents en tant qu'observateurs. La liste des délégués et observateurs figure à l'Annexe 3.

3. Le Ministre des pêches de Maurice, Monsieur Von Mally, a officiellement ouvert la session. Le texte intégral de son allocution figure à l'Annexe 4 du présent rapport.

4. Il a brièvement rappelé le rôle et les fonctions de la CPSOOI et passé en revue les activités menées actuellement par la Commission, en les plaçant dans le contexte de certains des problèmes plus larges de l'industrie de la pêche. Il a décrit certaines des activités de son ministère et présenté les caractéristiques de la pêche à Maurice, évoquant notamment le projet de « Plateforme des produits de la mer ». Enfin, il a souhaité aux délégués de fructueux débats.

5. Le Coordinateur sous-régional pour l'Afrique australe et orientale, M. Gaoju Han, a accueilli les participants au nom de la FAO. Il a mis en évidence quelques-uns des problèmes auxquels se trouve confronté le secteur de la pêche dans la région et a passé en revue les différents points de l'ordre du jour. Il a rappelé combien il était important de disposer de données adéquates pour pouvoir répondre à l'appel lancé lors du Sommet mondial pour le développement durable de 2002 en faveur du maintien ou du rétablissement des stocks à des niveaux permettant une production maximale équilibrée (PME), de préférence d'ici à 2015. Il a encouragé les délégués à faire en sorte que la Commission réponde à leurs besoins, tout en soulignant l'importance de procéder de façon progressive et de s'assurer que les membres et les partenaires assument dûment leurs responsabilités pour ce qui est des contributions dont ils devraient s'acquitter. Enfin, il a remercié le Gouvernement de l'île Maurice, en particulier le Ministère des pêches, pour avoir accueilli la session et pour avoir fourni aux délégués et observateurs d'excellentes installations.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION

6. L'ordre du jour de la session (Annexe 1) a été adopté. Le délégué du Kenya et celui des Maldives ont été désignés rapporteurs. La liste des documents mis à disposition pour la session figure à l'Annexe 2.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRETARIAT

7. Le Secrétariat a rappelé le programme de travail établi à la cinquième session tenue aux Maldives en 2011 et a fait part des progrès réalisés en se référant au document SFS/DM7SWIOFC/12/2.

Sessions de la Commission, du Comité scientifique et des Groupes de travail

8. La sixième session de la CPSOOI s'est tenue au «Sugar Beach Resort», à Flic-en-Flac (île

Maurice), du 8 au 11 octobre 2012, à l'aimable invitation du Ministère des pêches de Maurice. Il n'a pas été possible d'organiser la session avant la réunion du Comité des pêches (COFI) qui a eu lieu du 9 au 13 juillet, à Rome.

9. La cinquième session du Comité scientifique (CS) s'est tenue au Cap (Afrique du Sud) du 27 février au 1^{er} mars, suite à la généreuse invitation du Ministère sud-africain de l'agriculture, des forêts et des pêches. Le rapport du Comité fait l'objet du point 4 de l'ordre du jour (document de travail SFS/DM/SWIOFC/12/3).

10. La première réunion du Groupe de travail (GT) sur les ressources démersales du CS de la CPSOOI s'est tenue à Mombasa (Kenya) du 14 au 18 novembre 2011 en collaboration avec les projets EAF-Nansen et SWIOFP. Le GT a formulé plusieurs recommandations à l'attention du CS, qui les a approuvées.

11. Le Secrétariat a fourni un appui et participé à la quatrième réunion du Comité de pilotage du SWIOFP, tenue le 29 septembre 2011 à Maputo, Mozambique; à une réunion spéciale du SWIOFP tenue à Maurice le 18 mai 2012, à laquelle ont également participé une mission de la Banque mondiale et le Bureau de la CPSOOI; et à la cinquième réunion du Comité de pilotage du SWIOFP, qui a eu lieu le 6 octobre au «Sugar Beach Resort» à Maurice, immédiatement avant la présente session du CPSOOI.

12. Une session extraordinaire du CPSOOI a eu lieu à Maputo (Mozambique) le 30 septembre 2011, immédiatement après la quatrième réunion du Comité de pilotage du SWIOFP. Les participants ont examiné les réponses à un questionnaire sur la performance de la CPSOOI. Ils se sont déclarés unanimement favorables à un renforcement significatif de la Commission et ont demandé que des propositions concrètes en ce sens soient présentées à la sixième session à Maurice, en 2012. Le rapport de cette session extraordinaire est disponible dans le document SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 5.

13. Avec le soutien de la composante FAO/Commission de l'océan Indien (COI) du projet Smartfish, une troisième session du Groupe de travail sur les données et statistiques halieutiques s'est tenue à Mombasa (Kenya) du 24 au 26 juillet 2012. Depuis 2008, des améliorations ont été apportées dans plusieurs pays. Un projet de définition pour la classification des navires de pêche artisanale sur la base de la longueur, du matériau, et de la motorisation a été établi et des recommandations ont été formulées à l'attention du CS.

14. Initialement, on pensait qu'un groupe spécial devrait être créé au sein de la CPSOOI pour l'approbation des plans de gestion. Cette approche n'a finalement pas été utilisée puisque chaque plan nécessite une assistance technique sur place, au niveau du pays. La CPSOOI, cependant, devrait inviter instamment les pays à finaliser leurs plans d'ici le début de 2013 (voir SFS/DM/SWIOFC/12/7).

15. Il n'a pas été possible d'organiser une conférence des bailleurs de fonds conjointement avec les projets SWIOFP et ASCLME au cours de 2011/2012. Une conférence des bailleurs de fonds est maintenant prévue vers la fin du projet SWIOFP, en mars 2013.

16. Le Comité de pilotage du projet EAF-Nansen s'est réuni au «Sugar Beach Resort» (Maurice) le 3 octobre 2012 avec l'appui du Secrétariat de la CPSOOI. Le rapport de ce Comité de pilotage a été présenté au titre du point 8 de l'ordre du jour (voir SFS/DM/SWIOFC/12/7).

17. Le Secrétariat de la CPSOOI, avec le concours du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO (Rome), a fourni à l'examinateur chargé d'évaluer la Commission les informations requises pour cette évaluation (voir SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 4).

Préparation d'une conférence sur le développement d'une pêche durable

18. Le Secrétariat de la CPSOOI a annoncé que cette conférence serait financée par la composante COI/FAO du projet Smartfish. Cette question a été examinée sous d'autres points de l'ordre du jour (voir SFS/DM/SWIOFC/12/9).

Activités de soutien de projet

19. Il n'y a pas eu de nouveaux progrès dans la mobilisation de fonds pour un projet régional CPSOOI sur la sécurité en mer.

20. Le Secrétariat a participé et contribué aux deux réunions du Comité consultatif chargé des politiques destinées à faire progresser le Plan d'action stratégique de l'ASCLME et du SWIOFP. Il a assuré la liaison entre les membres de la CPSOOI et la Banque mondiale pour un PCN sur un programme pour la gouvernance des pêches dans le sud-ouest de l'océan Indien et (voir SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 7).

Liaison et collaboration du Bureau avec d'autres organisations, instituts ou projets

21. L'état d'avancement de la mise en place d'un instrument de la FAO sur la pêche artisanale a été un point de discussion important à la session du COFI qui s'est tenue à Rome en juillet 2012 (voir SFS/DM/SWIOFC/12/4), en présence de nombreux membres de la CPSOOI. Le Secrétariat a proposé la candidature de représentants de pays membres de la CPSOOI pour une participation aux réunions techniques destinées à appuyer la mise en place de cet instrument.

22. Le Secrétariat a informé le Bureau des invitations reçues de la part Programme de renforcement de la gestion des pêches dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP-Fish), du Programme sur la pêche profonde en haute mer et du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Compte tenu de leurs autres engagements, les membres du Bureau ne sont pas toujours en mesure d'assister à ces réunions. Le Vice-Président (Maldives) a participé à une réunion du Programme sur la pêche profonde en haute mer tenue à l'île Maurice juillet 2012. Le fonctionnaire technique adjoint du Secrétariat (Harare) a assisté à une réunion du Programme ACP-Fish II à Addis-Abeba en décembre 2011.

23. Le Secrétariat n'a pas pu participer à la session du Comité scientifique de la CTOI en 2011 ni à la session de la CTOI de 2012. Il est prévu que le Président du Comité scientifique de la CPSOOI participe, si les fonds le permettent, à la session du Comité scientifique de la CTOI qui doit se tenir aux Seychelles en 2012.

24. Un protocole d'accord entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (Convention de Nairobi) et la FAO (CPSOOI) doit encore être finalisé. Un accord de contribution entre la FAO et l'Union européenne constitue la base du projet FAO/COI pour lequel la CPSOOI a reçu un appui.

Divers

25. Le Secrétariat n'a pas envoyé de lettre aux ministres chargés des pêches des États membres ayant signalé l'épuisement de certaines ressources.

26. La déclaration sur la piraterie adoptée à la cinquième session de la CPSOOI a été remise au service des communiqués de presse de la FAO immédiatement après la session. Cette déclaration a également fait l'objet d'une intervention de la part des Seychelles lors de la seizième session de la CTOI tenue à Colombo (Sri Lanka) en mars 2011.

Discussions

27. La Commission a demandé des explications sur le non envoi d'un courrier aux ministres de la pêche des États ayant signalé l'épuisement de certaines ressources. Des difficultés ont été rencontrées à cet égard en raison d'erreurs possibles dans la classification des ressources épuisées.

28. La Commission a remercié le Secrétariat pour l'excellent travail fourni depuis la dernière session.

RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

29. Le Président du Comité scientifique (CS) a présenté les observations et recommandations faites à la 5^{ème} session du Comité, qui s'est tenue au Cap (Afrique du Sud) du 27 février au 1^{er} mars 2012, à l'aimable invitation du Gouvernement sud-africain.

30. Il a tout d'abord présenté l'état des stocks de poissons examinés par le Comité à sa dernière session sur la base des tableaux d'état fournis par les pays membres contenant les données pour l'année 2010. Au cours de cette session, 9 pays membres ont remis leur rapport d'état actualisé (Comores, Kenya, Madagascar, Maldives, Maurice, Mozambique, Seychelles, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie). L'état de 106 espèces/groupes d'espèces/ complexes d'espèces a été déterminé. L'état de 12 autres espèces a été déclaré inconnu. Parmi les stocks classés, 30 (28%) étaient surexploités, épuisés ou en voie de reconstitution ; 37 (35%) pleinement exploités ; 17 (16%) modérément exploités et 22 (21%) sous-exploités.

31. Depuis l'évaluation de l'état des ressources dans la région de la CPSOOI portant sur l'année 2005 jusqu'à l'évaluation de la situation en 2010, le pourcentage des stocks sous-exploités et modérément exploités a diminué (de 24% à 21% et de 21% à 16% respectivement); celui des stocks pleinement exploités a augmenté (de 29% à 35%); celui des stocks surexploités a diminué (de 20% à 17%); tandis que le pourcentage des stocks considérés comme épuisés ou en voie de reconstitution a augmenté (de 5% à 9% et de 1% à 2% respectivement). Selon la classification de la FAO appliquée lors de la dernière évaluation de l'état des ressources halieutiques marines mondiales, le pourcentage des stocks non pleinement exploités a diminué (de 45% à 37%) alors que celui des stocks pleinement exploités et surexploités a augmenté (de 29% à 35% et de 26% à 28%, respectivement).

32. Par comparaison, à l'échelle mondiale, entre l'évaluation de la situation en 2006 et celle de la situation en 2009, le pourcentage des stocks non pleinement exploités a diminué (de 23% à 13%); celui des stocks pleinement exploités a augmenté (de 52% à 57%), de même que celui des stocks surexploités (de 25% à 30%). La situation des stocks exploités dans la région de la CPSOOI reste donc relativement meilleure que la situation mondiale malgré la proportion encore relativement importante des stocks surexploités, qui exige une meilleure gestion. En revanche, la part des ressources halieutiques de la région considérée comme non pleinement exploitée est probablement plus importante que celle enregistrée à l'échelle mondiale et ces ressources pourraient être mieux utilisées.

33. Après avoir résumé l'information sur l'état des stocks exploités, le Président a mis en évidence la nécessité de prendre des mesures, soulignée dans le rapport. Les membres de la CPSOOI ont été invités à prendre note de l'état des ressources, en particulier de celles jugées surexploitées ou épuisées. Ils ont été invités à fournir des conseils sur la façon dont la Commission devrait traiter la situation des pêcheries sous-exploitées, surexploitées et épuisées.

34. Tenant compte des explications fournies sur la difficulté de faire clairement la distinction entre stocks épuisés et surexploités, la Commission est convenue que le Secrétariat n'adresserait pas de lettre aux autorités chargées des pêches des pays où certaines ressources sont classées en situation d'épuisement. Au lieu de cela, il a été décidé que les représentants nationaux présents à la session de

la Commission informeraient leurs autorités respectives des conclusions du rapport du Comité scientifique.

35. Après la présentation du rapport sur l'état des ressources, le Président du Comité a présenté les propositions du Comité visant à améliorer la qualité et la ponctualité des avis fournis à la Commission. Les propositions suivantes ont été approuvées par la Commission :

- Pour améliorer la qualité des conseils qu'il fournit à la Commission, le CS a décidé d'adopter, à partir de sa prochaine session, l' « approche fondée sur la force probante des données », qui est appliquée en Australie. Cette approche permettra de fournir des données probantes à l'appui des niveaux d'état indiqués dans les tableaux d'état, qui seront présentées de façon plus succincte et centrées sur les décisions relatives à la gestion des pêches.
- Le Comité a décidé de renforcer ses groupes de travail chargés de l'évaluation des stocks afin d'améliorer le niveau des évaluations quantitatives conjointes à l'aide d'une méthodologie standardisée. Il s'agira également de renforcer l'effort de développement des capacités entrepris actuellement pour s'assurer que tous les pays de la région ont au moins la capacité de participer efficacement à cette activité d'évaluation.
- Le Comité a décidé d'élargir le mandat du Groupe de travail sur les poissons démersaux et de le rebaptiser « Groupe de travail sur l'évaluation des pêcheries ». Il ne sera plus limité à l'examen, en alternance, des ressources démersales et de petits pélagiques.
- Le Comité a encouragé les pays membres à produire régulièrement (tous les deux ou trois ans) un rapport national sur l'état des ressources de pêches (en s'inspirant de l'exemple sud-africain) dans le cadre de la gestion de leurs pêcheries.

36. Les propositions et observations ci-après ont également été examinées par la Commission:

- Le Comité a décidé de continuer à inviter un représentant de la Base de données sur les pêches de l'ouest de l'océan Indien (WIOFish) à ses sessions. Il a rappelé aux pays qu'ils étaient pleinement responsables des données et évaluations nationales présentées au CS et les a encouragés à consulter le site WIOFish afin d'obtenir des informations utiles pour la préparation de leurs tableaux d'état à soumettre aux sessions du CS.
- Le Comité s'est déclaré extrêmement satisfait des travaux de recherche menés actuellement dans la région dans le cadre du projet SWIOFP et du renforcement des capacités qui en résulte. Il a fait observer que les gestionnaires nationaux utilisent déjà les résultats issus des croisières SWIOFP. Il a également noté les progrès accomplis dans le cadre d'autres composantes, au sein desquelles les recherches sont parfois très avancées. Le Comité espère poursuivre sa fructueuse collaboration avec les groupes responsables des différentes composantes et pouvoir continuer à bénéficier de leurs données.

37. Après une discussion, la Commission a approuvé l'utilisation continue de la base de données WIOFish pour la préparation des tableaux d'état nationaux. Elle a également décidé d'approuver l'apport de données du SWIOFP au CS et aux gestionnaires nationaux. La Commission a noté en particulier la clôture imminente du projet SWIOFP et a demandé au Kenya, qui détient actuellement les données du SWIOFP, de fournir, avant mars 2013, un plan de mesures visant à assurer la protection et la mise à jour future des bases de données. Elle a également demandé à la FAO de préparer une proposition de politique d'échange des données pour la CPSOOL, sur la base des politiques d'utilisation des données en vigueur, qui serait présentée aux membres pour approbation avant mars 2013.

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES PÊCHES ET DE LA RÉUNION DU RÉSEAU DES SECRÉTARIATS DES ORGANISMES RÉGIONAUX DES PÊCHES PRÉSENTANT UN INTERÊT POUR LA COMMISSION

38. Mme Gail Lugten (Fonctionnaire des pêches chargée de liaison, FAO) a présenté un exposé sur les résultats de la 30ème session du COFI et de la 4ème session du Réseau des secrétariats des organes régionaux des pêches (RSN4) présentant un intérêt pour les pays de la région du sud-ouest de l'océan Indien. Ces deux réunions se sont tenues à Rome, au siège de la FAO, en juillet 2012.

39. Le COFI a notamment examiné les points suivants: la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture; l'état d'avancement de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et de ses instruments connexes; les recommandations du Sous-comité du commerce et du Sous-comité de l'aquaculture ; la gouvernance des mers et des océans et les recommandations issues de la conférence Rio +20 à ce sujet ; la pêche artisanale; la pêche INDNR; et le futur programme de travail de la FAO. Le Comité a particulièrement insisté sur la nécessité de centrer l'action de la FAO sur les questions les plus étroitement liées à la sécurité alimentaire, cette question se trouvant au cœur de son mandat, et de joindre les efforts de l'Organisation à ceux de ses partenaires, y compris ceux des organismes régionaux des pêches (comme la CPSOOI) afin de mieux répondre aux défis relevant de ce domaine.

40. La 4ème session du Réseau RSN a réuni 32 secrétaires d'organismes régionaux des pêches œuvrant dans des domaines divers : captures marines, captures dans les eaux intérieures, aquaculture et pêche à la baleine. Avant la tenue de cette réunion, les secrétaires exécutifs avaient fourni des données sur les questions et tendances actuelles au sein des ORP et ces informations ont été utilisées pour lancer les discussions au cours de cette session. Les points abordés peuvent être classés dans les catégories suivantes : science et recherche, aspects institutionnels, pêche et post-capture. Plusieurs exposés ont en outre été présentés sur des sujets d'actualité importants concernant la pêche INDNR, les derniers développements en aquaculture, la création d'aires marines protégées et l'état d'avancement de l'Accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port.

41. Une attention particulière a été portée à la contribution de la CPSOOI à cette session, concernant la volonté de la Commission de centrer son action sur l'évaluation de l'état des stocks de poissons, l'établissement d'un modèle de gestion possible pour la Commission, la sensibilisation accrue à la contribution du secteur des pêches à la réduction de la pauvreté, et les moyens de renforcer la Commission afin de lui permettre de répondre au mieux aux besoins de ses membres.

42. Les pays membres de la CPSOOI ont réagi à ces présentations en discutant de la proposition soumise au COFI de remplacer certains termes de classification de l'état des stocks prêtant à confusion par des appellations plus claires comme «durable» ou «non durable». Les débats ont également porté sur certaines questions soulevées au cours de la 4ème session du RSN. En particulier, les participants ont demandé des informations supplémentaires sur le vote à la majorité des voix par comparaison au vote par consensus au sein des ORP ainsi que sur la question récente des droits de l'homme dans le secteur des pêches, y compris le travail des enfants dans ce secteur et la sécurité en mer des pêcheurs.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA CPSOOI ET DOMAINES PRIORITAIRES POUR L'AVENIR

43. Mme Gail Lugten a présenté le point de vue de la FAO sur les résultats de l'évaluation (SFS/DM/SWIOFC/12/5). La FAO a noté que les membres de la Commission souhaitaient clairement une structure financière qui facilite davantage l'apport de contributions, notamment par le biais d'un fonds fiduciaire multi-donateurs qui serait placé sur un compte local. La FAO a également noté que

les pays membres de la CPSOOI souhaitaient que le Secrétariat de leur Commission soit situé dans un pays membre côtier. À ce propos, la FAO a fait savoir qu'il appartenait aux pays membres de la CPSOOI de prendre une telle décision mais a indiqué que le Programme ordinaire de la FAO ne pouvait pas attribuer de fonds supplémentaires à la Commission pour une telle initiative ni pour les autres propositions mentionnées dans le Rapport d'évaluation.

44. Conformément à leur aspiration à disposer d'une plus grande indépendance financière et physique, les pays membres de la Commission ont également exprimé leur inquiétude quant aux contraintes liées au statut d'organisme consultatif et leur souhait de devenir un organisme de gestion. Là encore, la FAO a indiqué que cette décision appartenait aux pays membres.

45. Dans les avis qu'elle a exprimés concernant l'Évaluation, la FAO a également encouragé les membres de la Commission à continuer à développer leurs activités de collecte, d'analyse et d'échange de données sur les pêches aux niveaux national et régional et a recommandé d'appliquer l'approche de précaution dans tous les processus de décision de la CPSOOI concernant la gestion des ressources halieutiques.

46. La FAO a enfin reconnu que sa page internet dédiée à la CPSOOI devait être actualisée et a fait savoir qu'elle procédait actuellement à la mise à jour de la section consacrée aux organismes régionaux des pêches.

47. En réponse à la présentation de la FAO, la majorité des membres ont déclaré qu'ils souscrivaient aux points de vue exprimés par l'Organisation.

48. Plusieurs pays ont émis des observations concernant le transfert possible du Siège de la CPSOOI. L'initiative du Mozambique d'héberger la Commission a été saluée mais il a également été noté que des économies pouvaient être réalisées en réinstallant la Commission dans un autre bureau décentralisé de la FAO ou en partageant un immeuble avec une institution des Nations Unies présente dans la région.

49. D'autres commentaires ont été faits concernant le rôle que pourrait jouer la Commission en matière de contrôle de la qualité et d'harmonisation de la collecte des données et dans la mise en œuvre régionale des activités de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS). Enfin, les participants ont souhaité que la CPSOOI ait son propre site internet, distinct du site actuel qui regroupe tous les ORP de la FAO.

50. Ces opinions ont ensuite été transmises à la FAO, qui communiquera ses observations aux membres par la voie du Secrétariat de la Commission.

Possibilités d'accroître l'efficacité de la CPSOOI

51. Le Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP) avait fait réaliser à ce sujet une étude sur l'évaluation de performance visant à analyser et compléter les résultats obtenus (SFS/DM/SWIOFC/12/6).

52. Son auteur, Mme Judith Swan, consultante juridique, a présenté l'étude et les aspects abordés: statuts et règlement intérieur; aspects institutionnels; aspects financiers; aspects stratégiques; maintien en tant qu'organisme de la FAO relevant de l'Article VI avec des arrangements ou pouvoirs supplémentaires; transformation en un organisme de la FAO relevant de l'Article XIV; et transformation en un organisme indépendant ne relevant pas de la FAO.

53. Les membres de la Commission ont souhaité que leur soient d'abord présentées, avant les autres aspects de l'étude, les options relatives à la transformation de la Commission. La consultante juridique a exposé les avantages et les inconvénients des trois options: organisme de la FAO institué au titre de l'Article VI avec des dispositions supplémentaires; organisme de la FAO visé par l'Article XIV; et organisme indépendant créé en dehors de la FAO.

54. Après la présentation, les membres ont réaffirmé qu'ils ne souhaitent pas mettre en place une commission indépendante de la FAO. Ils ont demandé des informations supplémentaires sur les coûts que représenterait la transformation en un organisme créé conformément aux dispositions de l'Article XIV. Certains membres ont exprimé leur appréhension quant aux contributions qui pourraient être requises suite à cette modification de statut ; d'autres ont surtout tenu compte des avantages liés à ce type de structure pour la mobilisation de fonds auprès de nouveaux partenaires. Le Mozambique a réaffirmé l'offre qu'il avait faite d'accueillir la Commission, présentée à la session extraordinaire tenue en septembre 2011 et accueillie alors avec satisfaction par la République-Unie de Tanzanie.

55. Après avoir abondamment débattu des possibilités de renforcement de la Commission dans le cadre des deux types de statut possibles au sein de la FAO, les membres sont convenus qu'ils souhaitent envisager sérieusement une transformation en un organisme relevant de l'Article XIV. La Commission a demandé au SWIOFP une étude plus approfondie de ces aspects avant de prendre une décision et d'introduire une demande auprès de la FAO. Cette analyse devrait également porter sur les exigences en termes de ressources financières et humaines et de structure et donner des précisions sur l'offre du Mozambique d'accueillir la Commission. Le SWIOFP a généreusement accepté cette demande. La Commission a examiné et approuvé les termes de référence de cette étude (Annexe 5).

56. Les autres aspects de l'étude sur les possibilités de renforcement de la Commission ont été présentés. Tenant compte de certaines des propositions qui y sont présentées (notamment concernant les responsabilités du Comité scientifique et du Bureau ainsi que la mise en place d'un fonds fiduciaire), la Commission a décidé de réexaminer (plus des deux tiers des membres de la Commission étaient présents) son règlement intérieur au cours d'une session extraordinaire de la CPSOOI qui se tiendra conjointement avec la dernière réunion du SWIOFP, à Mombasa, en février 2013. La FAO a été invitée à procéder à cet examen avec l'aide de Mme Judith Swan, consultante fournie par le SWIOFP.

57. En fonction de la décision prise par les membres à cette session extraordinaire, la FAO notifiera les modifications à apporter éventuellement aux Statuts de la CPSOOI, qui actuellement régissent un organisme relevant de l'Article VI.

Gouvernance des pêches et partage de la croissance dans le sud-ouest de l'Océan Indien.

58. Le spécialiste principal des pêches de la Banque mondiale, M. Xavier Vincent, a présenté une note conceptuelle de programme produite par la Banque mondiale sur la gouvernance des pêches et le partage de la croissance dans le sud-ouest de l'Océan Indien (SWIOFish), proposant notamment des activités qui pourraient découler du projet SWIOFP et qui comprennent le renforcement de la CPSOOI. Il a présenté les objectifs du projet, les principes sous-jacents, des propositions d'investissement et de structure de gestion, les liens que le projet pourrait soutenir entre la Commission et d'autres organismes régionaux tels que la CTOI, les composantes nationales et régionale avec une mise en œuvre nationale et une coordination régionale. Le projet aurait quatre composantes thématiques :

- Amélioration de la gouvernance des pêches
- Augmentation de la contribution des pêches aux économies nationales.
- Collaboration régionale
- Gestion du programme et coordination

59. Un thème transversal à toutes les composantes serait le renforcement des capacités humaines et institutionnelles. La mise en œuvre serait progressive, avec des projets s'étalant sur une période de 10 à 15 ans et les pays rejoignant le programme à leur propre rythme, et le financement serait mixte (crédit et don). Les pays ont été classés en groupes et le premier groupe de pays à participer à la première phase du programme avec un financement de la Banque ou du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) comprendrait les Comores, le Mozambique, les Seychelles et la République-Unie de Tanzanie pour un investissement de l'ordre de 53,5 millions de dollars des États-Unis sur 5 ans.

60. Dans la discussion qui a suivi, des éclaircissements ont été demandés concernant la provenance des fonds, le niveau de financement de l'Association internationale de développement (IDA), de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou du FEM, et la possibilité pour d'autres pays de participer à la première phase du programme. La Commission a été informée que dès la fin de l'année, la formulation du projet débiterait au niveau national à un rythme intensif. Simultanément, la composante relative à la collaboration régionale devra être discutée et formulée et il a été proposé que la CPSOOI serve de forum pour ce travail. Les membres sont convenus que la CPSOOI servirait de forum pour l'élaboration de la composante régionale et ont chargé le Secrétariat de mener ce processus en liaison avec la Banque mondiale.

PROPOSITIONS VISANT A CRÉER DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES AU SEIN DE LA CPSOOI

Proposition visant à créer un Groupe de travail de la CPSOOI sur la conservation et la gestion des thons

61. Le Président du Forum des Directeurs des pêches, M. Hosea Mbilinyi, a présenté une proposition visant à instaurer un groupe de travail (GT) sur la conservation et la gestion des thons (SFS/DM/SWIOFC/12/8). Il a retracé l'historique des discussions, qui ont débuté lors d'une première réunion des directeurs des pêches tenue peu de temps après la session du Comité technique de la CTOI sur les critères d'allocation organisée en février 2011 à Nairobi et se sont poursuivies jusqu'à la troisième réunion des Directeurs des pêches du sud-ouest de l'océan Indien convoquée avec le soutien du WWF et de la «Seychelles Fishing Authority» (SFA) en mars 2012, à Mahé (Seychelles).

62. À l'issue de ses délibérations, le Forum des Directeurs des pêches des pays du sud-ouest de l'océan Indien a proposé de créer au sein de la CPSOOI un groupe de travail ad hoc sur les thonidés.

Composition, structure et fonctionnement

63. Le Groupe de travail (GT)¹ sur la conservation et la gestion des thons serait composé des Directeurs des pêches, ou de leurs représentants, de tous les pays membres de la Commission. Sa structure et son fonctionnement seraient ceux d'un organe subsidiaire de la CPSOOI. Des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, notamment des organisations communautaires, et le secteur privé seraient invités aux sessions du Groupe de travail en tant qu'observateurs.

Objectif

64. L'objectif principal de cet organe subsidiaire est d'amener les pays membres à construire une vision et une stratégie communes et harmonisées pour une gestion durable des thonidés et d'autres espèces de grands migrateurs de manière à optimiser les avantages sociaux et économiques que présentent ces ressources pour leurs populations et pour la sous-région

65. Cet objectif tient compte du fait que les thons et espèces apparentées sont des ressources partagées de grands migrateurs qui ont une forte valeur marchande sur les marchés internationaux et présentent de ce fait un immense potentiel de stimulation de la croissance économique et du développement parmi les États côtiers en développement membres de la CPSOOI.

¹ Le terme «groupe de travail» utilisé ici pourrait être modifié selon que l'organe subsidiaire proposé relève du Comité scientifique ou de la Commission.

La gestion des thons dans la CPSOOI

66. L'objectif de la CPSOOI est le suivant: «Sans porter préjudice aux droits souverains des États côtiers, la Commission favorise l'utilisation durable des ressources biologiques marines de sa zone de compétence par l'aménagement et le développement appropriés des ressources biologiques marines et traite des problèmes communs d'aménagement et de développement des pêches auxquels ses Membres sont confrontés.»

67. Elle peut donc traiter les questions relatives à la pêche au thon relevant de la juridiction nationale (zone économique exclusive [ZEE] des pays membres), son mandat couvrant les «ressources biologiques marines». Ceci se fera d'une manière qui ne porte pas atteinte aux responsabilités et pouvoirs de gestion de la CTOI (presque tous les membres de la CPSOOI sont également membres de la CTOI), conformément aux termes du mandat de la CPSOOI stipulés à l'Article 2.

68. La CTOI est tenue d'assumer certaines responsabilités en matière de gestion des thons et il incombe aux pays membres de mettre en œuvre les mesures convenues, notamment des mesures renforcées s'ils l'estiment nécessaire. Ainsi, lorsqu'ils prennent des mesures en matière de pêche au thon, les membres de la CPSOOI devraient montrer que leurs actions ne portent pas préjudice aux responsabilités et pouvoirs de gestion de la CTOI (par exemple, ils s'acquittent de leurs responsabilités en tant que membres de la CTOI, mais exercent leurs droits souverains dans le cadre de la CPSOOI).

Activités proposées pour le Groupe de travail

69. L'élaboration et la formalisation des termes de référence définitifs de cet organe subsidiaire doivent se faire conformément au paragraphe 5 de l'Article X du Règlement intérieur de la CPSOOI.

70. Les activités proposées sont notamment les suivantes :

- Examiner, évaluer et établir un consensus sur les mesures de conservation et de gestion des thons envisagées par la CTOI, y compris en ce qui concerne les points inscrits à l'ordre du jour des sessions de la CTOI.
 - Proposer un ensemble de critères destinés à guider l'allocation de quotas de captures de thons et d'espèces apparentées tout en prenant en considération les intérêts des États côtiers et insulaires en développement membres de la CPSOOI;
 - Examiner toute proposition actualisée concernant les critères et le(s) système(s) d'allocation de quotas de captures dans le sud-ouest de l'océan Indien ou l'adoption d'un nouvel ensemble de mesures de conservation ou de gestion;
- Examiner les conclusions et recommandations formulées au sein de la CPSOOI en vue d'élaborer une stratégie et une position de négociation communes (par exemple des conditions minimales communes pour les accords d'accès aux zones de pêche et l'octroi de licences aux flottes étrangères) pour la pêche au thon dans les eaux des États membres, en conformité avec les résolutions de la CTOI;
- Examiner et recommander des approches communes – y compris le partage d'informations, de ressources humaines et financières, d'expertise technique et d'infrastructures – visant à harmoniser et/ou à renforcer les procédures ou programmes de suivi, contrôle et surveillance dans le but d'améliorer la gestion des pêcheries de thons dans la sous-région sur la base des mesures de conservation et de gestion de la CTOI et des accords internationaux applicables;
- Proposer des actions de renforcement des capacités pour améliorer la gestion de la pêche thonière dans la région du sud-ouest de l'océan Indien et le respect des mesures de conservation et de gestion adoptées par la CTOI;
- Proposer des mécanismes de financement pour soutenir le développement durable de la pêche au thon dans la région du sud-ouest de l'océan Indien; et

- Établir des liens avec d'autres entités partageant les mêmes intérêts et d'autres régions en développement possédant des ressources thonières pour le partage d'expériences et la promotion des meilleures pratiques en matière de gestion durable des thonidés.

Financement

71. L'Initiative pour la côte est-africaine (CEAI) du WWF pourrait financer le fonctionnement de cet organe subsidiaire jusqu'en 2015. D'autres financements pourraient être sollicités, notamment auprès de la Banque mondiale, du FEM et des pays. Les coûts prévus devraient comprendre les frais administratifs, de voyage et de réunions ainsi que d'études techniques de consultants destinées à étayer les recommandations et les mesures de gestion.

Échéances

72. Il est proposé d'établir une première phase opérationnelle de trois ans pour cet organe subsidiaire, qui pourrait être prolongée en fonction des résultats d'une évaluation de performance et de la disponibilité des fonds. Si cette proposition est approuvée par la CPSOOI, un plan de travail serait établi pour cet organe et soumis à la Commission pour approbation dans un délai de trois mois.

Discussions

73. Au cours des discussions qui ont suivi, les membres de la Commission se sont déclarés unanimement très favorables à la mise en place du groupe de travail proposé. Un discours de remerciements a été prononcé à l'intention du WWF pour son soutien à plusieurs initiatives menées dans le sud-ouest de l'océan Indien depuis la réunion sur les allocations de quotas organisée par la CTOI en février 2011 et pour son engagement à soutenir le groupe de travail. Il a été proposé que le nom du groupe de travail reflète d'avantage la nature collaborative et coopérative du groupe plutôt que la gestion technique des thons. La Commission a examiné et approuvé l'ensemble des activités proposées pour le GT, décrites au paragraphe 67 du présent rapport.

74. Le Secrétariat a été prié d'établir le texte formel de la création du Groupe de travail et de le soumettre à l'approbation de la FAO, et de faire appel au Bureau de la Commission pour obtenir l'approbation du Groupe de travail et procéder à sa mise en place durant l'intersession dans les plus brefs délais. Le Secrétariat a noté qu'au cours de ce processus, il prendrait contact avec le WWF pour ce qui concerne le financement nécessaire à la mise en place de l'organe subsidiaire proposé.

Appui en faveur de la gestion des pêches basée sur les droits d'accès

75. La Banque mondiale accorde une subvention de 1,1 million de dollars des États-Unis destinée à soutenir des activités majeures de la CPSOOI et de la CTOI en faveur de la gestion des pêches basée sur les droits d'accès. M. Rondolph Payet, Secrétaire exécutif régional du SWIOFP, a présenté les éléments de cette aide financière. La CPSOOI agirait en tant que comité de pilotage du projet pour l'approbation des plans de travail et du budget suivant des dispositions similaires à celles en vigueur dans le cadre du SWIOFP. La COI aurait un rôle de supervision fiduciaire et de décaissement de fonds. Dans le cadre de cette aide, l'une des composantes porte sur la promotion des meilleures pratiques de gouvernance des pêches au sein de la CPSOOI, visant notamment à améliorer la transparence et la responsabilité dans l'allocation des droits d'accès et la perception des redevances ainsi qu'à faciliter les échanges d'expériences en matière d'évaluation et de gestion des ressources, y compris celles visées par la pêche crevette. L'autre composante cherche à améliorer la mise en œuvre et le respect des mesures internationales de conservation et de gestion juridiquement contraignantes contenues dans les Résolutions adoptées par les membres de la CTOI.

76. La Commission a pris note de la nécessité d'établir un comité de pilotage dans le cadre de cette subvention et est convenue d'aborder ce point au cours d'une réunion spéciale qui aurait lieu avant la fin du projet SWIOFP.

Proposition visant l'organisation de la prochaine session du Groupe de travail de la CPSOOI sur l'évaluation des pêches

77. Le Secrétaire exécutif régional du SWIOFP a annoncé que le SWIOFP financerait l'organisation d'une session du Groupe de travail de la CPSOOI sur l'évaluation des pêches qui doit se tenir en janvier 2013 et devrait durer trois semaines. Le Groupe de travail aurait les mêmes termes de référence que ceux précédemment approuvés mais l'accent serait mis sur le renforcement des capacités et l'analyse des données obtenues lors des diverses campagnes de recherche halieutique entreprises par le projet SWIOFP. Il avait été proposé d'organiser cette session du Groupe de travail au Mozambique et des discussions sont en cours concernant les dispositions pratiques. La Commission a approuvé la tenue de cette session et a remercié le SWIOFP de son soutien.

MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE ÉCOSYSTEMIQUE DES PÊCHES DANS LA ZONE DE LA COMMISSION

78. Le Président du Groupe spécial régional, M. Hosea Mbilinyi, a présenté le document SFS/DM/SWIOFC/12/7, le rapport du Comité de pilotage régional (CPR) du projet EAF-Nansen pour la région de la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien. La Commission a approuvé l'approche écosystémique dès sa première session en 2005 et a ensuite organisé des ateliers de sensibilisation et de formation pour renforcer les capacités régionales dans ce domaine.

79. Le CPR a appuyé la demande du Groupe spécial régional visant à étendre l'appui technique et financier du projet EAF-Nansen à la Somalie afin d'intégrer ce pays dans le processus d'approche écosystémique aux niveaux national et régional.

80. Le CPR a reconnu l'importance de la CPSOOI pour la mise en œuvre de cadres de gestion harmonisés intégrant l'approche écosystémique ainsi que pour la mobilisation de l'engagement politique en faveur de cette approche et l'harmonisation des législations sur la gestion des pêches suivant les principes de gestion fondés sur les écosystèmes.

81. Le CPR, tout en reconnaissant le caractère itératif et adaptatif de l'approche, qui constitue un processus au cours duquel l'apport d'informations supplémentaires est susceptible d'entraîner une amélioration des plans établis, a noté que, dans presque tous les cas, l'information actuellement disponible est suffisante pour prendre des décisions sur la gestion des pêcheries sélectionnées. Il a rappelé que le manque d'informations scientifiques détaillées ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard les décisions nécessaires pour prévenir la dégradation des ressources halieutiques. Il a également rappelé que les plans devaient être révisés régulièrement afin de prendre en compte les enseignements tirés et d'incorporer des informations supplémentaires, suggérant une révision annuelle au niveau opérationnel et une révision tous les cinq ans pour ce qui concerne la planification générale.

82. Le CPR a examiné les progrès réalisés dans l'élaboration des plans de gestion des pêches fondés sur l'approche écosystémique. Il a indiqué que l'objectif était d'achever tous les plans de gestion d'ici la fin de l'année 2012 et a souligné que les administrations nationales des pêches devaient faciliter l'approbation et la mise en œuvre de ces plans. Le Comité de pilotage a demandé à la Commission de rappeler aux membres la nécessité urgente de faire approuver ces plans et de veiller à ce qu'ils soient mis en œuvre. Il a transmis l'offre du projet EAF-Nansen de soutenir la finalisation des plans de gestion nationaux et l'évaluation des besoins de chaque pays afin de faciliter la mise en œuvre des plans.

83. Enfin, le CPR a demandé à la Commission de suivre l'état de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches dans la région du sud-ouest de l'océan Indien et d'obtenir des membres l'assurance que les plans de gestion des pêches ultérieurs intégreront les principes et processus de l'approche.

84. La Commission a pris note des conclusions et recommandations du CPR et a réaffirmé son engagement en faveur de l'approche écosystémique des pêches comme cadre global de gestion des pêches dans la région de la CPSOOI. Il a également pris note de l'offre du projet EAF-Nansen de soutenir le développement du processus de planification et de mise en œuvre de l'approche dans la région de la CPSOOI.

AUTRES QUESTIONS

Conférence sur les Objectifs du Millénaire pour le développement

85. M. Aubrey Harris (Secrétaire) a rappelé que lors de la troisième session de la CPSOOI, les membres avaient décidé d'organiser aux Seychelles une conférence régionale sur le développement d'une pêche durable et ses contributions aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Secrétariat de la CPSOOI a par la suite pris contact avec plusieurs partenaires / projets pour le soutien de cette initiative. M. Harris a fait savoir que la composante COI/FAO du projet Smartfish financerait cette initiative.

86. Il a ensuite examiné la structure et le format de la Conférence, précédemment établis par la Commission et le Comité scientifique (SFS/DM/SWIOFC/12/ 9). À la suite de la présentation, les Seychelles ont confirmé qu'elles accueilleraient la Conférence en 2013. Les membres de la Commission ont aussi confirmé leur engagement à préparer des communications sur leurs thèmes proposés (Annexe 6) et la disponibilité d'un chargé de liaison (Annexe 7). Les Comores se sont engagées à notifier leur thème peu après la session. La Commission a indiqué qu'elle préférerait que la Conférence ait lieu en mai ou septembre 2013.

Programme de la FAO sur la pêche profonde en haute mer

87. M. Pedro de Barros (Secrétaire technique) a présenté, au nom de Merete Tandstad et Jessica Sanders, le document SFS/DM/SWIOFC/12/INF 8, qui décrit de façon succincte le Programme de la FAO sur la pêche profonde en haute mer. L'objectif de ce programme est d'appuyer les États, les institutions, l'industrie et les organisations régionales de gestion des pêches ainsi que d'autres organisations multilatérales dans la mise en œuvre des Directives internationales de la FAO pour la gestion de la pêche profonde en haute mer. Le présentateur a décrit les principaux éléments du programme, y compris ses composantes, ses derniers résultats et ses activités récentes et a appelé l'attention des participants sur l'importance que la FAO attache à la coopération avec d'autres institutions, en particulier les organisations régionales de gestion des pêches et d'autres organisations multilatérales, qu'elle considère comme un facteur de succès pour le développement et la mise en œuvre de ce projet.

Rapport du SWIOFP et du WWF

88. Judith Swan, consultante, a présenté le résumé d'un rapport préparé pour le SWIOFP et le WWF traitant des questions suivantes, qui intéressent les 8 pays du projet SWIOFP visés par l'étude :

- Harmonisation des lois sur les pêches
- Projet d'accord relatif à la gestion des stocks halieutiques partagés ou chevauchants
- Application de systèmes de gestion basés sur les droits d'accès dans les pays du sud-ouest de l'océan Indien
- Harmonisation des lois et directives aux fins de la mise en œuvre de la gestion basée sur les droits d'accès
- Plans de gestion des pêches incorporant l'approche écosystémique
- Liens entre la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la COI, la CPSOOI et la CTOI dans le domaine du SCS
- Projets sur la pêche

89. Plusieurs recommandations ont été faites, notamment concernant le besoin d'harmoniser les législations sur la pêche dans la région afin de constituer une base pour la gestion des pêches et la coopération dans ce domaine. Un texte juridique détaillé a été élaboré en se fondant sur les meilleures pratiques et les normes internationales et en tenant compte des lacunes et points forts de la législation nationale de chaque pays. L'étude a déjà été distribuée aux membres du SWIOFP et le SWIOFP s'est engagé à la transmettre aux délégués de la CPSOOI qui en feraient la demande.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

90. Le programme de travail suivant a été convenu lors de la sixième session de la CPSOOI.

Sessions de la Commission, du Comité scientifique, du Comité de pilotage et des Groupes de travail

91. Organiser la septième session de la Commission en 2014 avant la session du COFI à moins que les fonds et les modalités d'accueil permettent de la tenir en 2013.

92. Organiser une réunion du CS au début de 2014 environ deux mois avant la septième session, à moins que les fonds et les modalités d'accueil permettent de la tenir en 2013. Le CS devra mettre en œuvre une approche fondée sur la force probante des données pour l'évaluation de l'état des ressources.

93. Collaborer avec le Secrétaire exécutif régional du SWIOFP et organiser une session extraordinaire de la Commission conjointement avec la dernière réunion du SWIOFP. Le but de cette session sera de décider s'il convient ou non de transformer la CPSOOI en un organe relevant de l'Article XIV, de réviser le Règlement intérieur applicable à un organe relevant de l'Article VI, de mettre au point et d'adopter une politique pour l'exploitation des données du SWIOFP après l'achèvement du projet et de créer un comité de pilotage chargé de gérer l'appui financier en faveur de la gestion des pêches basée sur les droits d'accès.

94. Organiser, au début de 2013, une session du GT sur l'évaluation des ressources halieutiques en collaboration avec le SWIOFP afin d'aider à analyser toutes les données provenant des campagnes de recherche halieutique du SWIOFP.

95. Faciliter, durant l'intersession, la mise en place d'un GT sur la conservation et la gestion des thons et convoquer ultérieurement des réunions avec les pays membres en collaboration avec le WWF.

96. Organiser, en août 2013, un GT sur l'évaluation et la gestion des pêches crevettières en collaboration avec la COI.

97. Participer et contribuer au processus actuel d'établissement d'un Plan d'action stratégique (PAS).

98. Participer et contribuer à la dernière réunion du SWIOFP qui doit se tenir en mars 2013.

99. Organiser, avec le SWIOFP et l'ASCLME, une conférence des donateurs.

100. Aider le Coordonnateur du projet EAF-Nansen à organiser, en 2013, une réunion du Comité de pilotage de ce projet, s'il y a lieu.

Préparation d'une conférence sur le développement d'une pêche durable

101. Mobiliser un Comité directeur chargé de la Conférence sur la contribution des pêches à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et assurer la liaison avec la composante COI/FAO du projet Smartfish pour la préparation de cette conférence qui se tiendra en mai ou septembre 2013.

Activités de soutien de projets

102. Continuer à rechercher des financements pour un projet régional sur la sécurité en mer et prendre contact avec la Banque mondiale pour l'obtention d'un financement.

103. Aider à mettre en place, en 2013, un forum de la CPSOOI pour l'élaboration de projets et de propositions dans le cadre du programme de la Banque mondiale pour le renforcement de la gouvernance et le partage de la croissance.

Liaison et collaboration du Bureau avec d'autres organisations, des instituts ou des projets

104. Continuer à coopérer et à collaborer avec le SWIOFP (KMFRI), la CTOI, la Convention de Nairobi (PNUE), la COI ainsi que l'Union africaine (UA-IBAR) en vue d'établir une politique des organismes régionaux des pêches pour la Conférence des ministres africains de la pêche et de l'aquaculture (CMAPA).

105. Le Secrétariat achèvera la mise au point d'un protocole d'accord entre la CPSOOI et la Convention de Nairobi.

106. Le Secrétariat continuera à coopérer pour la mise au point d'un protocole d'accord sur la collaboration entre la CPSOOI et la COI.

ELECTION DU BUREAU

107. Le Président de la CPSOOI est élu selon un système de rotation pour la durée d'une session complète. La République-Unie de Tanzanie avait été élue membre du Bureau à la session précédente et au poste de président pour la 7ème session. Madagascar a offert d'accueillir la huitième session de la Commission. Après la 6ème session, le Bureau sera composé de la République-Unie de Tanzanie (présidence), de Madagascar et de Maurice (vice-présidences).

DATE, LIEU ET ORGANISATION DE LA PROCHAINE SESSION

108. La République-Unie de Tanzanie a offert d'accueillir la prochaine session. La Commission a accepté cette proposition avec gratitude. Madagascar s'est proposé d'en être l'hôte en cas de désistement de la République-Unie de Tanzanie. Le Secrétariat a annoncé que la prochaine session se tiendrait en 2014 à moins que les fonds disponibles et les modalités d'accueil permettent de l'organiser en 2013.

ADOPTION DU RAPPORT

109. Le rapport a été adopté le 11 octobre 2011 au «Sugar Beach Resort» à Flic-en-Flac (Maurice) à la clôture de la session.

APPENDIX 1**AGENDA**

1. Opening of the Session
2. Adoption of the agenda and arrangements for the Session
3. Progress Report of the Secretariat
4. Report of the Scientific Committee
5. Relevant outcomes of the Committee for Fisheries and the Regional Fisheries Bodies meeting
6. Performance review of SWIOFC and priority areas for the future.
7. Proposals to establish SWIOFC technical working groups
8. Implementing the ecosystem approach to fisheries – Report of the EAF-Nansen Steering Committee
9. Other matters
10. Programme of work for the Commission
11. Election of the Bureau
12. Date, place and arrangements for the next Session
13. Adoption of the Report

ANNEXE 1**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session
3. Rapport d'activité du Secrétariat
4. Rapport du Comité scientifique
5. Conclusions de la réunion du Comité des pêches et de la réunion du Réseau des organes régionaux des pêches présentant un intérêt pour la Commission
6. Évaluation de la performance de la CPSOOI et domaines prioritaires pour l'avenir.
7. Propositions visant la création de groupes de travail techniques au sein de la CPSOOI
8. Mise en application de l'approche écosystémique des pêches – rapport du Comité de pilotage du projet EAF-Nansen
9. Autres questions
10. Programme de travail de la Commission
11. Élection du Bureau
12. Date, lieu et organisation de la prochaine session
13. Adoption du rapport

APPENDIX 2

LIST OF DOCUMENTS

Working documents:

SFS/DM/SWIOFC/12/ 1	Provisional (a) agenda and (b) timetable
SFS/DM/SWIOFC/12/ 2	Progress report of the Secretariat
SFS/DM/SWIOFC/12/ 3	Report of the Scientific Committee on the status of resources
SFS/DM/SWIOFC/12/ 4	Relevant outcomes of the Committee for Fisheries and the Regional Fisheries Bodies meeting
SFS/DM/SWIOFC/12/ 5	Performance review of SWIOFC: FAO response
SFS/DM/SWIOFC/12/ 6	SWIOFP contribution: Options to render SWIOFC more effective
SFS/DM/SWIOFC/12/ 7	Implementing the ecosystem approach to fisheries - Report of the EAF Nansen Steering Committee
SFS/DM/SWIOFC/12/ 8	SWIO Fisheries Directors Forum proposal to establish a SWIOFC Working Party on tuna conservation and management
SFS/DM/SWIOFC/12/ 9	Millennium Development Goals Conference

Information documents:

SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 1	Notes for Participants
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 2	Provisional list of Documents
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 3	Provisional list of Participants
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 4	Report of the performance review of the South West Indian Ocean Fisheries Commission
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 5	Report of the Ad hoc Special Meeting the South West Indian Ocean Fisheries Commission, Maputo, Mozambique, 30 September 2011
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 6	Report of the Fifth Session of the South West Indian Ocean Fisheries Commission, Male, Maldives, 13-16 March 2011
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 7	South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Program – World Bank Project Concept Note
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 8	FAO programme for deep-sea high seas fisheries

ANNEXE 2

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail :

SFS/DM/ SWIOFC/12/ 1	Ordre du jour provisoire (a) et programme provisoire (b)
SFS/DM/ SWIOFC/12/ 2	Rapport d'activité du Secrétariat
SFS/DM/ SWIOFC/12/ 3	Rapport du Comité scientifique sur l'état des ressources halieutiques
SFS/DM/ SWIOFC/12/ 4	Conclusions de la réunion du Comité des pêches et de la réunion du Réseau des organismes régionaux des pêches présentant un intérêt pour la Commission
SFS/DM/ SWIOFC/12/ 5	Évaluation de la performance de la CPSOOI – point de vue de la FAO
SFS/DM/ SWIOFC/12/ 6	Contribution du SWIOFP : Options susceptibles d'accroître l'efficacité de la CPSOOI
SFS/DM/SWIOFC/12 / 7	La mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches – Rapport du Comité de pilotage du projet EAF-Nansen
SFS/DM/ SWIOFC/12/ 8	Proposition du Forum des Directeurs des pêches visant la création d'un groupe de travail de la CPSOOI sur la conservation et la gestion des thons
SFS/DM/SWIOFC/12/ 9	La Conférence sur les Objectifs du Millénaire pour le développement

Documents d'information :

SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 1	Note d'information pour les participants
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 2	Liste provisoire des documents
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 3	Liste provisoire des participants
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 4	Rapport de l'évaluation de la performance de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien.
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 5	Rapport de la session extraordinaire de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien, Maputo, Mozambique, 30 septembre 2011.
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 6	Rapport de la cinquième session de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien, Male, Maldives, 13-16 mars 2011
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 7	South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Program – World Bank Project Concept Note.
SFS/DM/SWIOFC/12/INF. 8	FAO programme for deep-sea high seas fisheries

APPENDIX/ANNEXE 3

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS

COMOROS/COMORES

MIKIDAR Houmadi
 Directeur Général de la pêche
 Hamramba, Moroni
 BP 41, Grande Comore
 Tel.: +269 7735630
 Tel.: +269 3210334
 E-mail: hmikidar@gmail.com

SOONDRON Sreenivasan
 Principal Fisheries Officer
 Ministry of Fisheries
 4th Floor, L.I.C.I. Building
 John Kennedy Street, Port Louis
 Tel.: +230 2594434
 Tel.: +230 4674434
 E-mail: ssoondron@mail.gov.mu

KENYA

MONOR Godfrey
 Director of Fisheries
 Ministry of Fisheries Development
 PO Box 58187, Nairobi
 Tel.: +254 202161803/ 772305454
 Mobile: +254 733705634
 E-mail: monorgv@gmail.com

MOZAMBIQUE

TEMBE Herminio
 Permanent Secretary
 Ministry of Fisheries
 Rua Marques De Pombal 285
 Maputo
 Mobile: +258 823299860
 E-mail: htembe@mozpesca.gov.mz

MADAGASCAR

RANDRIANASOLONJANAHARY Henri
 Secrétaire General
 Ministère de la Pêche Madagascar
 Ampandrianomby
 101 Antananarivo
 Mobile: +261 32 0483859
 E-mail: miventso@yahoo.fr

BRITO Atanasio
 Deputy Director
 Fisheries Research Institute
 Mao Tse Tung Ave
 389 Maputo
 Tel.: +258 21490307
 E-mail: atanasio.brito@iip.gov.mz

MALDIVES

ABDULLA Naseer
 Permanent Secretary
 Ministry of Fisheries and Agriculture
 Velaanaage, 7th floor,
 Ameer Ahmed Magu, Male
 Tel.: +960 3339231(Business)
 Mobile: +960 7788197
 E-mail: Abdulla.naseer@fishagri.gov.mv

DENGO Angelica
 Head, Department of Cooperation
 Ministry of Fisheries
 Rua Marques de Pombal 285
 Maputo
 Tel.: +258 21 357100
 Mobile: +258 823160070
 E-mail: adengo@mozpesca.gov.mz

MAURITIUS/MAURICE

MAUREE, Daroomalingum
 Director of Fisheries, Ministry of Fisheries
 LIC Building, Port Louis
 Tel.: +230 2114479/2334696
 Mobile: +230 2508553
 E-mail: dmauree@mail.gov.mu

SEYCHELLES

NALLETAMBY Michael
 Principal Secretary
 Ministry of Natural Resources & Industry
 Caravelle House, P.O. Box 408
 Victoria, Mahe
 Tel.: +248 4672300 (Business)
 Mobile: +248 2722419
 E-mail: mnalletamby@gov.sc

RACOMBO Finley
Chief Executive Officer
Seychelles Fishing Authority
PO Box 449, Fishing Port, Victoria, Mahe
Tel.: +248 4670312
Mobile: +248 2722366
E-mail: fracombo@sfa.sc

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD

COCKROFT Andrew
Chairperson of the Scientific Committee
Department Agriculture, Forestry and Fisheries
Private Bag X2 Rogue Bay,
Cape Town 8012
Tel.: +27 21 4023132 / 21 584646
Mobile: +27 823747732
E-mail: AndrewC@daff.gov.za

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA/ RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

BUDEBA Yohana
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Livestock and Fisheries
Development
PO Box 9152, Dar es Salaam
Tel.: +255 222861912
E-mail: yobudeba@yahoo.com

MBILINYI Hosea Gonza
Director, Fisheries Development Division,
Ministry of Livestock and Fisheries
Development
PO Box 2462, Dar es Salaam
Tel.: +255 22 2860471
E-mail: hoseagonza@yahoo.com

AMIR Omar Ali
Deputy Principal Secretary
Ministry of Livestock and Fisheries
Box 295, Zanzibar
Tel.: +255 242238507/778137319
E-mail: oamakando@yahoo.com

OBSERVERS/OBSERVATEURS

AU/UA-IBAR

NOUALA Simplicie
Chief Animal Production Officer
PO Box 30786, Nairobi
Tel.: +254 3674000 (Business)
Mobile: +254 724016522

E-mail: Simplicie.nouala@au-ibar.org
**Agulhas Somali Currents Large Marine
Ecosystems (ASCLME)/Projet relatif au
Grand écosystème marin des courants des
Aiguilles et de Somalie**

NGOILE Magnus
Policy and Governance Consultant
ASCLME, PO Box 68220,
Dar-es-Salaam,
United Republic of Tanzania
Mobile: +255 758196525
E-mail: maungoile818@gmail.com

Global Environment Fund/Fonds pour l'environnement mondial (GEF/FEM)

HUME Andrew
Junior Professional Associate
Natural Resources, The GEF
Mail stop: P 4 -400, 1818 H Street NW
Washington DC 204 33, USA
Tel.: +1 202 4730534
E-mail: ahume@thegef.org

Indian Ocean Tuna Commission/ Commission des thons de l'océan Indien (IOTC/CTOI)

ANGANUZZI Alejandro
Executive Secretary
Indian Ocean Tuna Commission
PO Box 1011
Victoria, Seychelles
Tel.: +248 4225494
E-mail: aa@iotc.org

Smartfish

GREBOVAL Dominique
IRFS-SmartFish
Q4 - Guy Forget Avenue,
Quatre Bornes, Mauritius
Tel.: +230 4276502
E-mail: dominique.greboval@coi-ioc.org

**South West Indian Ocean Fisheries
Project/Projet des pêches du sud-ouest de
l'océan Indien (SWIOFP)**

PAYET Rondolph
Regional Executive Secretary/Secrétaire
executive régional
Regional Management Unit (RMU)/
Unité de gestion régionale
c/o Kenya Marine and Fisheries
Research Institute
PO Box 81651-80100
Mombasa
Kenya
Tel.: +254 20 8023924
E-mail: rpayet@swiofp.net

Ms/Mme Judith SWAN
Consultant/consultante
Via Di Santa Melania 1
00153 Rome
Italy/Italie
Tel.: +39 06 57052754/5783703
Mobile: +39 3485940454
E-mail: judithswan@gmail.com

World Bank/Banque mondiale

VINCENT Xavier
Senior Fisheries Specialist/Spécialiste principal
des pêches
1818 H Street, N.W.
Washington DC, 20433
United States of America
Tel.: +1 202 4732426
E-mail: xvincent@worldbank.org

**World Wide Fund for Nature/Fonds mondial
pour la conservation de la nature (WWF)**

GOVE Domingos
Head of Marine Programme for Coastal East
Africa Global Initiative
World Wild Life Fund
PO Box 63117
Dar Es Salaam
Tel.: +255 22 2775346/5455
E-mail: dgove@wwf.esarpo.org

FAO

HAN Gaoju
Subregional Coordinator
Subregional Office for Southern Africa
Block 1, Tendeseka Office Park,
S. Machel Ave, Renfrew Road,
Eastlea, Harare, Zimbabwe
Tel.: +263 4253655
E-mail: gaoju.han@fao.org

HARRIS Aubrey
Secretary SWIOFC/Senior Fisheries
Officer/Fonctionnaire principal chargé des
pêches
Subregional Office for Southern
Africa/Bureau sous-régional de la FAO pour
l'Afrique australe
PO Box 3730, Harare, Zimbabwe
Tel.: +263 4 253655/253657
E-mail: aubrey.harris@fao.org

LUGTEN Gail
Fisheries Liaison Officer/Fonctionnaire des
pêches charge de liaison
Fisheries Department/Département des
pêches- FIPI
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy/Italie
Tel.: +39 06 57054332
E-mail: Gail.lugten@fao.org

BARROS Pedro
Fishery Resources Officer
Fisheries Department – FIRF – F615
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy/Italie
Tel.: +39 06 57056469
E-mail: pedro.barros@fao.org

BODIGUEL Clotilde
Project Manager
Q4 - Guy Forget Avenue
Quatre Bornes
Mauritius/Maurice
Tel.: +230 4276502
E-mail: clotilde.bodiguel@fao.org

GUTUZA Theodora
 Programme Assistant / Secretariat
 Subregional Office for Southern
 Africa/Assistante de programme/Secrétariat/
 Bureau sous-régional de la FAO pour
 l'Afrique australe
 Block 1, Tendeseka Office Park
 S. Machel Ave / Renfrew Road
 Eastlea, Harare, Zimbabwe
 Tel.: +263 4 253655-8
 E-mail: theodora.gutuza@fao.org

SECRETARIAT

SANTARAM Soorkea
 Acting Assistant Secretary
 Ministry of Fisheries
 4th Floor, LIC Building
 Port Louis, Mauritius
 Tel.: +230 211247-75
 Mobile: +230 7743956
 E-mail: ssoorkea@mail.gov.mu

BABOOLALL Chandrani
 Word Processing Operator
 Albion Fisheries Research Centre
 Albion, Petit Rivière, Mauritius
 Tel.: +230 2384100
 Mobile: +230 7563918
 E-mail: devina_baboo@hotmail.com

WAN SAI CHEONG Noel
 Senior Technical Officer
 Ministry of Fisheries
 4th Floor, LIC Building
 Port Louis, Mauritius/Maurice
 Tel.: +230 211247-75
 Mobile: +230 7976419
 E-mail: noelwan@mail.gov.mu

TRANSLATOR/TRADUCTEUR

RAEMDONCK Luc Pierre
 Conference Translator
 29 Scott Road, Hatfield
 Harare, Zimbabwe
 Tel.: +263 774 725293
 E-mail: luc.raemdonck@gmail.com

INTERPRETERS/INTERPRÈTES

English booth/cabine anglaise (chef d'équipe)

SWAIN Martyn
 13 Park Rd
 Rosebank, Cape Town
 South Africa/Afrique du Sud
 Tel.: +27 21 6863332
 Mobile: +27 826498440
 E-mail: m.swain@aiic.net

JELE Catherine
 Tel: +278 34528528
 Tel.: +211 3461033
 E-mail: cathou@yebo.co.za

French booth/cabine française

SEARRA Michelle
 68 African Street
 Gardens, Johannesburg 2192
 South Africa/Afrique du Sud
 Tel.: +27 11 7283020
 Tel.: +27 11 7283020
 E-mail: franglais@icon.co.za

LA HAUSSE DE LA LOUVIERE Françoise
 PO Box 9580
 Edenglen, Edenvale 113
 South Africa/Afrique du Sud
 Tel: +27 82 7842762
 E-mail: francoise@lahousse.co.za

SECRETARIAT/SECRÉTARIAT

Chairperson/Président:	MAUREE Daroomalingum, Director of Fisheries/Directeur des pêches, Port Louis, Mauritius/Maurice
Vice-Chairperson /Vice-Président:	MBLINYI Hosea, Director of Fisheries/Directeur des pêches, Dar-es-Salaam, United Republic of Tanzania/Tanzanie
Secretary/Secrétaire:	HARRIS Aubrey, FAO Subregional Office for Southern Africa/Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe, Harare, Zimbabwe
Technical Secretary /Secrétaire technique:	BARROS Pedro, FAO, Rome, Italy/Italie
Stenographer/Sténographe:	GUTUZA Theodora, FAO Subregional Office for Southern Africa/Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe, Harare, Zimbabwe

HOST GOVERNMENT/GOUVERNEMENT HÔTE

Meeting coordinator/Agent de liaison:	SOORKEA Santaram, Acting Assistant Secretary Ministry of Fisheries/Secrétaire adjoint par interim, Ministère des pêches
Support staff/Personnel d'appui:	WAN Noel, Senior Technical Officer, Fonctionnaire technique principal BABOOLLAL Chandrani, Word Processing Operator, Opératrice de traitement de texte

FAO INTERPRETERS/INTERPRÈTES DE LA FAO

Interpreters/Interprètes:	SWAIN Martin, South Africa/Afrique du Sud JELE Catherine, South Africa/Afrique du Sud LA HAUSSE DE LA LOUVIERE, South Africa/Afrique du Sud
Translation/Traduction:	SEARRA Michelle, South Africa/Afrique du Sud RAEMDONCK Luc-Pierre, Zimbabwe

APPENDIX 4

OPENING SPEECH OF THE HONOURABLE DR JOSEPH LOUIS VON MALLY, MINISTER OF FISHERIES, MAURITIUS

Dr Han, FAO Subregional Coordinator for Southern Africa

Mr Aubrey Harris, Secretary of the SWIOFC

Distinguished Guests

Ladies and gentlemen

It is indeed an immense pleasure for me to be amongst you this morning on the occasion of the opening ceremony of the Sixth Session of the South West Indian Ocean Fisheries Commission which aims at promoting sustainable management of the resources in the South West Indian Ocean area. On behalf of the Government of the Mauritius and on my own behalf, I wish those of you who just arrived, a warm welcome to Mauritius. It is an honour and privilege for us to host this meeting.

At the outset, I wish to express my gratitude to FAO for its assistance in organising this meeting. This is a clear indication of the commitment of the Organization to support the coastal states in the management of their fishery resources.

As we all know, the South West Indian Ocean Fisheries Commission is an important organization established in 2004 to oversee the overall management of fisheries resources in the South West Indian Ocean area. The Scientific Committee formed under this organization has a role to give advice and guidance based on scientific findings, experiences and expertise to help the member States to make sound decisions that will guide management processes.

The fishing industry worldwide is facing problems related to overfishing. The fishing efforts exerted are at levels beyond those that the fish stocks can withstand. Therefore, there is an urgent need to address the problem. It is imperative to devise effective and coherent fisheries regime based on sound management advice. However, the effectiveness of the management measures will be highly dependent on research and advice provided by scientific institutions and the quality of scientific advice depends greatly on reliable and comprehensive data. It is, therefore, crucial that support be provided for research projects aiming at improvement in the quality and timeliness of scientific advice.

As you are aware, the Western Indian Ocean countries including the SWIOFC members are participating in the South West Indian Ocean Fisheries Project. These countries have benefitted, amongst others from technical assistance in the assessment and management of fisheries resources in their Exclusive Economic Zone, Capacity building, and regional cooperation among fisheries research institutions

Ladies and Gentlemen,

I wish to express my appreciation to the Commission for the laudable initiative of gathering so many participants here today to discuss fisheries strategies. In order to achieve sustainable development of the region, the experts gathered here to-day should work towards building up a mechanism for encouraging cooperation and collaboration between countries in the region and to make use of the fisheries expertise and facilities available in each country for the benefit of all. I am sure that over the last two days you have discussed the ways and means required for the improvement of scientific and technical advice in fisheries.

Allow me to say a few words on the activities carried out by my Ministry. The Albion Fisheries Research Centre of my Ministry is responsible for carrying out research and development in fisheries and studies on the marine ecosystems. It also provides advice on fisheries management to the

Government and to the fishing industry in general. Some of the projects which are currently being carried out are the collection and analysis of fisheries statistics, fish stock assessment, investigations of toxicity of fishes, research on tuna resources in the South West Indian Ocean and investigations on lagoon ecosystems. These research and development activities are aimed at increasing knowledge on the fishery resources found in the Exclusive Economic Zone of Mauritius which covers an area of 1.9 million Km². The overall objective of these activities is to provide the Government with information that will serve as a basis for developing strategies for the sustainable development of the fisheries and appropriate legislation for the protection of the lagoon and the management of the resources.

Ladies and Gentlemen,

Fisheries is an important activity in Mauritius. Local fish production stood at around 8 000 tonnes in 2011 and an additional 11 000 tonnes of fish and fish products were imported for local consumption. The sector provides direct employment to around 12 000 persons. The per capita consumption of fish is currently around 23 kg and fish represents around 20 percent of protein intake in our diet. It is known that the fishery resources in our lagoon have been over-exploited and we have, however successfully been able to relocate fishing effort to the outer-lagoon by developing a FAD fishery.

Government is actively promoting Mauritius as a world-class seafood hub jointly with the private sector. In 2011, the fisheries sector yielded some 9.5 billion rupees as export earnings from the activities of the processing factories. A new processing plant for tuna sashimi will start its operation in 2013 and five purse-seiners will be registered in Mauritius during the next three years and this will bring about an increase in the fish production.

Foreign tuna long-liners fishing in the South West Indian Ocean together with deep sea demersal trawlers operating further south transhipped some 40 000 tonnes of fish in 2011. During the same year, some 700 fishing vessels called at Port Louis harbour for transhipment and bunkering purposes. This activity generated important economic and social benefits to the country. About 7 billion rupees is generated from fishing vessel calling in our port for transhipment and other port services. Seafood related activities are expected to grow positively as Government continues to work pro-actively with the private sector to create the much needed business friendly environment for the development of the sea- food hub.

Mauritius is currently issuing fishing licences to foreign fishing vessels to operate in our Exclusive Economic Zone. Mauritius has entered into fishing agreements with the European Union, the Federation of Japan Tuna Fisheries Cooperative Associations, the Seychelles and action is being pursued to have a fishing agreement with Madagascar. An MOU on cooperation with the Government of Mozambique has been signed.

Mauritius will spare no effort to combat illegal fishing in this region. In this context, we have set up a satellite-based Vessel Monitoring System. The National Coast Guard is called upon to strengthen its enforcement capabilities by acquiring the necessary patrol vessel and equipment. We have also ratified several International Conventions related to the conservation of fish stocks in the high seas. As a matter of fact, Mauritius has recently ratified the Southern Indian Ocean Fisheries Agreement (SIOFA) which will focus on the management of fisheries resources beyond the EEZ of the SWIO countries and Mauritius is keen in hosting the SIOFA Secretariat.

I am sure that over the last two days you have discussed the ways and means required for the improvement of scientific and technical advice in fisheries.

With these few words, ladies and gentlemen, I have the pleasure to declare the Sixth Session of the SWIOFC officially open.

I thank you for your attention.

ANNEXE 4

DISCOURS DE MONSIEUR LOUIS JOSEPH VON MALLY, MINISTRE DES PECHES DE MAURICE

Monsieur Han, Coordonateur sous-régional pour l'Afrique australe
Monsieur Aubrey Harris, Secrétaire de la CPSOOL,
Honorables invités,
Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un immense plaisir de me trouver parmi vous ce matin à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cette sixième session de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien, qui a pour but de promouvoir la gestion durable des ressources halieutiques dans cette région. Au nom du Gouvernement mauricien et en mon nom personnel, je souhaite à ceux qui viennent d'arriver à Maurice une cordiale bienvenue. C'est un honneur et un privilège pour nous d'accueillir cette réunion.

Pour commencer, je voudrais remercier la FAO d'avoir aidé à organiser cette session. Cette assistance est un signe manifeste de la volonté de l'Organisation d'appuyer les États côtiers dans la gestion de leurs ressources halieutiques.

Comme nous le savons tous, la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien joue un rôle important. Créée en 2004, elle a pour mission de superviser la gestion générale des ressources halieutiques dans le sud-ouest de l'océan Indien. Elle s'est dotée d'un Comité scientifique, qui fournit aux États membres des conseils et des orientations sur la base de données scientifiques, d'expériences et d'avis d'experts afin de les aider à prendre les décisions rationnelles qui guideront les processus de gestion.

Partout dans le monde, l'industrie de la pêche se trouve confrontée à des problèmes de surpêche. Les efforts de pêche exercés actuellement atteignent un niveau supérieur à la capacité de résistance des stocks de poissons. D'où la nécessité de trouver d'urgence des solutions à ce problème et de concevoir des systèmes de pêche efficaces et cohérents fondés sur des avis de gestion judicieux. Cependant, l'efficacité des mesures de gestion dépend fortement des travaux de recherche et des avis des institutions scientifiques tandis que la qualité de leurs conseils repose en grande partie sur la fiabilité et l'exhaustivité des données disponibles. Il est donc essentiel d'appuyer les projets de recherche qui visent à améliorer la qualité et la ponctualité des avis scientifiques.

Comme vous le savez, les pays de l'ouest de l'océan Indien, parmi lesquels les membres de la CPSOOL, participent au Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien. Ces pays ont bénéficié, entre autres, d'une assistance technique pour l'évaluation et la gestion des ressources halieutiques dans leur zone économique exclusive, le renforcement des capacités et la coopération régionale entre les institutions de recherche halieutique.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais remercier la Commission d'avoir pris l'initiative, tout à fait louable, de réunir un aussi grand nombre de participants pour discuter de stratégies de pêche. Pour parvenir au développement durable dans la région, les experts réunis ici aujourd'hui doivent s'employer à établir un mécanisme qui encourage la coopération et la collaboration entre les pays et exploiter, dans l'intérêt de tous, l'expertise et les installations halieutiques disponibles dans chaque pays.

Permettez-moi de dire quelques mots sur les activités menées par mon ministère. Le Centre de recherche halieutique d'Albion, qui dépend de ce ministère, conduit des travaux de recherche et développement dans le domaine de la pêche et étudie les écosystèmes marins. Il fournit également au

Gouvernement et à l'industrie de la pêche en général des conseils sur la gestion des ressources halieutiques. Parmi les projets mis en œuvre actuellement figurent la collecte et l'analyse des statistiques halieutiques, l'évaluation des stocks de poissons, des enquêtes sur la toxicité des poissons, des recherches sur les ressources thonières dans le sud-ouest de l'océan Indien et des recherches sur les écosystèmes lagunaires. Ces activités de recherche et développement visent à améliorer la connaissance des ressources halieutiques présentes dans la zone économique exclusive mauricienne, qui s'étend sur 1,9 millions de km². L'objectif général est de fournir au Gouvernement des informations sur lesquelles il s'appuiera pour définir des stratégies de développement durable des pêches et élaborer une législation appropriée pour la protection du lagon et la gestion des ressources.

Mesdames et messieurs,

La pêche est une activité importante à Maurice. En 2011, la production locale a atteint environ 8 000 tonnes et 11 000 tonnes supplémentaires de poissons et produits de la pêche ont été importés pour la consommation locale. Le secteur emploie directement environ 12 000 personnes. La consommation de poisson par habitant se situe actuellement aux alentours de 23 kg et le poisson représente à peu près 20 pour cent de l'apport en protéines dans notre alimentation. On sait que les ressources halieutiques de notre lagon ont été surexploitées mais nous sommes parvenus à déplacer l'effort de pêche vers le lagon extérieur en développant une pêcherie sur DCP.

Le Gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, s'emploie activement à promouvoir Maurice en tant que plateforme des produits de la mer de classe mondiale. En 2011, le secteur de la pêche a rapporté quelque 9,5 milliards de roupies en recettes d'exportation grâce aux activités des usines de transformation. La production halieutique devrait augmenter avec l'ouverture, en 2013, d'une nouvelle usine de transformation pour le thon de qualité sashimi et l'enregistrement à Maurice de 5 senneurs à senne coulissante au cours des 3 prochaines années.

Les thoniers palangriers étrangers pêchant dans le sud-ouest de l'océan Indien et les chalutiers de fond opérant plus au sud en eaux profondes ont transbordé plus ou moins 40 000 tonnes de poissons en 2011. Au cours de la même année, environ 700 navires de pêche ont fait escale à Port Louis pour des opérations de transbordement et d'avitaillement. Cette activité a engendré pour le pays d'importants avantages économiques et sociaux. Les escales de navires de pêche pour le transbordement et d'autres services portuaires ont rapporté environ 7 milliards de roupies. On s'attend à ce que les activités liées aux produits de la mer connaissent une croissance positive. Anticipant cette progression, le Gouvernement et le secteur privé s'attachent à créer un environnement favorable au commerce indispensable pour le développement de cette plateforme.

Maurice délivre actuellement à des navires étrangers des licences de pêche les autorisant à opérer dans sa zone économique exclusive. Des accords de pêche ont été conclus avec l'Union européenne, la Fédération des associations coopératives japonaises de pêche thonière et les Seychelles. Des mesures sont prises en vue de la mise au point d'un accord avec Madagascar. Un protocole d'accord de coopération avec le Gouvernement du Mozambique a été signé.

D'autre part, Maurice ne ménagera aucun effort pour combattre la pêche illicite dans cette région. Nous avons pour cela mis en place un système de surveillance des navires par satellite. Les gardes-côtes ont été invités à renforcer leurs capacités de contrôle en acquérant un patrouilleur et l'équipement adéquats. Nous avons également ratifié plusieurs conventions internationales visant la conservation des stocks de poissons en haute mer. Maurice a récemment ratifié l'Accord sur les pêches dans le sud de l'océan Indien (SIOFA) axé sur la gestion des ressources halieutiques au-delà de la ZEE des pays du sud-ouest de l'océan Indien et Maurice s'est proposé d'accueillir le Secrétariat du SIOFA.

Je suis convaincu qu'à l'issue de cette session vous aurez déterminé les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour améliorer la qualité des conseils scientifiques et techniques dans le domaine de la pêche.

Mesdames et messieurs, sur ces quelques mots, j'ai le plaisir de déclarer cette sixième session de la CPSOOI officiellement ouverte.

Je vous remercie de votre attention.

APPENDIX 5

TERMS OF REFERENCE TO PROVIDE FURTHER INFORMATION ON TRANSFORMING THE COMMISSION INTO AN ARTICLE XIV BODY

At the Sixth Session of SWIOFC, Members agreed that they seriously wished to consider transforming SWIOFC into an Article XIV body, but before taking a decision requested further information and an analysis on the legal implications, options and costs including financial, human and institutional requirements.

The consultant shall gather the information and undertake the analysis, and shall consider:

a) Options for the objectives of the Article XIV body, e.g.

- Management /collaboration/coordination organization.
- How will Article XIV differ from the current structure? What will be the additional management powers of an Article XIV body? The consultant should include examples of the application of the additional management powers.

b) Options for the functions of the Article XIV body, e.g.

- management of transboundary stocks, species, MCS, obligations of members to report, harmonized minimum terms and conditions for fisheries access, harmonized legislation, scientific/research/stock assessment.
- Legal implications of mandatory management measures on the sovereignty of member countries in their EEZs such as:
 - Scenarios and mechanisms for adoption of management measures binding on two or more (but not all) SWIOFC members sharing a resource. Clarification of arrangements for domestic (non-shared) resources;
 - Mariculture/Aquaculture development;
 - Trans-boundary issues that could require binding measures;
 - Arrangements necessary in case of straddling stocks.

c) Area of application: Member State exclusive economic zones

d) Indicative budgets and timelines for establishment of a Secretariat according to the following models:

- A basic Secretariat, incorporating essential administrative and technical support staff;
- An intermediate level of development, e.g. with additional support for members for scientific and legal matters semi-functional body; and
- An ideal, fully strengthened Secretariat, that would respond to the needs of the members by supplying independent advice, as well as capacity building on scientific and legal issues.

e) Options for funding of the future organization including a formula for Members' contributions and other sources of funding.

f) Location: The consultant should consider the implications of the relocation of the Secretariat to a member State of the Commission, including the offer by Mozambique.

ANNEXE 5

TERMES DE REFERENCE POUR LA FOURNITURE D'INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LA TRANSFORMATION DE LA COMMISSION EN UN ORGANISME RELEVANT DE L'ARTICLE XIV

À la 6^{ème} session de la CPSOOI, les Membres sont convenus qu'ils souhaitaient envisager sérieusement de transformer la Commission en un organisme relevant de l'Article XIV mais avant de prendre une décision à ce sujet, ils ont demandé que leur soient soumises des informations supplémentaires et une étude analytique sur les incidences juridiques, les options envisageables et les coûts, y compris les exigences aux plans financier, humain et institutionnel.

Le/la consultant(e) rassemblera ces informations et entreprendra l'analyse requise. Il/elle examinera les points suivants :

a) Options concernant les objectifs de l'organisme relevant de l'Article XIV. Entre autres :

- Organisation axée sur la gestion/ la collaboration/la coordination.
- En quoi la structure de l'organisme diffèrera-t-elle de la structure actuelle ? De quels pouvoirs de gestion supplémentaires disposera-t-il ? Le consultant présenta des exemples d'application de pouvoirs de gestion supplémentaires.

b) Options concernant les fonctions de l'organisme relevant de l'Article XIV. Entre autres :

- Gestion des stocks transfrontières, espèces, SCS, obligations de compte rendu imposées aux membres, conditions minimales harmonisées d'accès aux zones de pêche, législations harmonisées, science/recherche/évaluation des stocks.
- Incidences juridiques des mesures de gestion obligatoires sur la souveraineté des pays membres dans leurs ZEE respectives, notamment :
 - Scénarios et mécanismes pour l'adoption de mesures de gestion contraignantes pour certains membres de la CPSOOI (au moins deux mais pas l'ensemble des membres) partageant une ressource. Clarification des arrangements pour les ressources nationales (non partagées) ;
 - Développement de la mariculture/de l'aquaculture ;
 - Questions relatives aux ressources transfrontières qui pourraient nécessiter des mesures contraignantes ;
 - Arrangements nécessaires dans le cas de stocks chevauchants.

c) Champ d'application : Zones économiques exclusives des États Membres.

d) Budgets indicatifs et échéances pour l'établissement d'un Secrétariat selon les modèles suivants :

- Secrétariat de base, comprenant un personnel d'appui administratif et technique essentiel ;
- Niveau de développement intermédiaire ; avec par exemple un appui supplémentaire accordé aux membres pour les questions scientifiques et juridiques (organisme semi-fonctionnel) ;
- Secrétariat idéal, totalement renforcé, apte à répondre aux besoins des membres en fournissant des avis indépendants et en contribuant au renforcement des capacités dans les domaines scientifique et juridique.
-

e) Options relatives au financement de la future organisation, y compris la formule à adopter pour les contributions des Membres et les nouvelles sources de financement.

f) Lieu du Siège : Le consultant examinera les incidences de la réinstallation du Secrétariat dans un État membre de la Commission, y compris celles de l'offre du Mozambique.

APPENDIX 6

**EXPRESSIONS OF INTEREST BY COUNTRY DELEGATES AND NGOS TO PROVIDE CASE STUDY PAPERS FOR THE CONFERENCE
ON FISHERIES DEVELOPMENT AND ITS CONTRIBUTION TO THE MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS**

Theme	Co ¹	EC	Fr	Ke	Mu	Md	MI	Mo	SA	Se	So	Ta	Ye	Fa	Ww
Fisheries development and its contribution to MDGs														•	
Incorporating fisheries in poverty reduction strategies														•	
Contribution of fisheries to food security at local/ household levels								•			•				
Changes in the nature of artisanal/small scale fisheries					•		•								
Coping with the impact of institutional change										•					
Impact of tourism on fisheries development							•								
Developments within the prawn fishery				•		•						•			
Impact of fisheries reform and allocation of fishing rights									•						
Value adding through post harvest and quality improvement								•			•		•		
Globalization and marketing changes – ecolabelling															(•)
Key successes/constraints in the process of tuna fisheries development			•		•					•					
Marine protected areas for sustainable artisanal fisheries				•		•						•	•		(•)
The role and impacts of regional programmes															(•)
The impact of piracy										•					
Non-consumptive resource uses and their importance									•						

¹ Co: Comoros; EC: European Community; Fr: France; Ke: Kenya; Mu: Mauritius; Md: Madagascar; MI: Maldives; Mo: Mozambique; SA: South Africa; Se: Seychelles; So: Somalia; Ta: United republic of Tanzania; Ye: Yemen; Fa: Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO); Ww: World Wide Fund for Nature (WWF).

ANNEXE 6

**THEMES CHOISIS PAR LES DELEGUES DES PAYS ET LES ONG POUR LES ETUDES DE CAS A PRESENTER A LA CONFERENCE SUR
LE DEVELOPPEMENT DES PECHEES ET SA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT**

Thème	Co ¹	EC	Fr	Ke	Mu	Md	Ml	Mo	SA	Se	So	Ta	Ye	Fa	Ww
Le développement des pêches et sa contribution aux OMD														•	
Incorporation des pêches dans les stratégies de réduction de la pauvreté														•	
Contribution des pêches à la sécurité alimentaire au niveau local et au niveau des ménages								•			•				
Changements dans les caractéristiques de la pêche artisanale					•		•								
Faire face à l'impact des changements institutionnels										•					
L'impact du tourisme sur le développement des pêches							•								
Évolution de la pêche crevette				•		•						•			
Impact de la réforme du secteur de la pêche et de l'octroi de droits de pêche									•						
L'apport de valeur ajoutée par l'amélioration des activités après capture et de la qualité								•			•		•		
Mondialisation et changements dans la commercialisation : l'étiquetage écologique															(•)
Principales réussites/contraintes dans le développement des pêches de thon			•		•					•					
Des zones marines protégées pour des pêches artisanales durables				•		•						•	•		(•)
Le rôle et l'impact des programmes régionaux															(•)
L'impact de la piraterie										•					
Les utilisations des ressources aquatiques non liées à la consommation et leur importance.									•						

¹ Co: Comores; EC: Communauté européenne; Fr: France; Ke: Kenya; Mu: Maurice; Md: Madagascar; Ml: Maldives; Mo: Mozambique; SA: Afrique du Sud; Se: Seychelles; So: Somalie; Ye: Yémen; Fa: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Ww: Fonds mondial pour la nature.

APPENDIX/ANNEXE 7**CONFERENCE FOCAL POINTS / CHARGÉS DE LIAISON POUR LA CONFÉRENCE**

Comoros/Comores: Oirdi Zahir

France: To be notified/À déterminer

Kenya: Godfrey Monor

Madagascar: Roginah Rafidison

Maldives: Abdullah Naseer

Mauritius/Maurice: Vishnu Soondron

Mozambique: Atanasio Brito

Seychelles: Roy Clarisse

Somalia/Somalie: To be notified/À déterminer

South Africa/Afrique du Sud: Andrew Cockroft

United Republic of Tanzania/Tanzanie: Magnus Ngoile

Yemen/Yémen: To be notified/À déterminer

Attending the sixth session were delegates from the Comoros, Kenya, Madagascar, Maldives, Mauritius (Chair of the Commission), Mozambique, Seychelles, South Africa (Chair of the Scientific Committee) and the United Republic of Tanzania. Representatives of the Agulhas Somali Current Large Marine Ecosystem (ASCLME) project, the African Union (AU-IBAR), the Global Environment Facility (GEF), the Indian Ocean Tuna Commission (IOTC), the South West Indian Ocean Fisheries Project (SWIOFP), the World Bank and the World Wide Fund for Nature (WWF) also attended the session as observers. The Commission noted the work since the fifth session, considered the report of the Scientific Committee and endorsed the recommendations, and discussed relevant outcomes of the Committee for Fisheries (COFI) and the Meeting of Regional Fishery Body Secretariats Network. It examined proposals following a performance review of the Commission and requested further information to consider a move to an FAO Article XIV body, noted the extent of implementation of the ecosystem approach to fisheries, approved the establishment of a working party on collaboration in tuna matters, and confirmed the organization of a conference on the contribution of fisheries to the Millennium Development Goals. The Commission endorsed projects to strengthen governance, share growth and support rights-based fisheries management, and approved its work programme. It requested a special ad hoc sitting of the Commission back-to-back with the last SWIOFP meeting in 2013. The Commission elected the United Republic of Tanzania (Chair), Madagascar and Mauritius (Vice-Chairs) to steer the Commission intersessionally and at the seventh session in the United Republic of Tanzania, in 2014.

Ont participé à cette sixième session des délégués de l'Afrique du Sud (Président du Comité scientifique), des Comores, du Kenya, de Madagascar, des Maldives, de Maurice (Président de la Commission), du Mozambique, des Seychelles et de la République-Unie de Tanzanie ainsi que des observateurs du projet relatif au Grand écosystème marin des courants des Aiguilles et de Somalie (ASCLME), de l'Union africaine (UA-IBAR), du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), du Projet des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP), de la Banque mondiale et du Fonds mondial pour la nature (WWF). La Commission a noté les travaux réalisés depuis la cinquième session, a examiné le rapport du Comité scientifique et a approuvé les recommandations qui y figurent, a discuté des conclusions du Comité des pêches (COFI) présentant un intérêt pour elle et de celles de la réunion du Réseau des secrétariats des organes régionaux des pêches. Elle a examiné les propositions formulées à la suite d'une évaluation de sa performance et demandé des informations complémentaires concernant sa transformation éventuelle en un organisme relevant de l'Article XIV de la FAO, a noté les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches, a approuvé la création d'un groupe de travail sur la collaboration en matière de pêche thonière et a confirmé l'organisation d'une conférence sur la contribution des pêches aux Objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission a approuvé des projets visant à renforcer la gouvernance, à partager la croissance et à favoriser une gestion des pêches basée sur les droits d'usage et a approuvé son programme de travail. Elle a demandé à pouvoir tenir une session spéciale ad hoc en 2013 conjointement avec la dernière réunion du SWIOFP. Le délégué de la République-Unie de Tanzanie a été élu président et les délégués de Madagascar et de Maurice vice-présidents. Ils dirigeront les travaux de la Commission entre les sessions et lors de la septième session, qui se tiendra en 2014 en République-Unie de Tanzanie.